

MINISTERE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES**



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2024 DE LA SECURITE

Edition Avril 2025

MINISTERE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES**



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2024 DE LA SECURITE

Edition Avril 2025

Avant-propos

Le Ministère de la Sécurité (MSECU) assure entre autres la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de sécurité. A ce titre, il est chargé de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, de l'identification et de la protection des personnes et des biens, de la sûreté des institutions et de la protection des hautes personnalités, du respect de la loi et du maintien de la paix et de l'ordre public, du contrôle de la sécurité des routes.



Le MSECU publie ce tableau de bord de la sécurité pour accompagner l'annuaire statistique 2024. La présente publication fait une analyse des principales données statistiques de la sécurité et de leur évolution entre 2020 et 2024.

La réalisation du présent tableau de bord intervient au moment où le gouvernement place la reconquête et la restauration de l'intégrité du territoire national au cœur de son action. Il pourrait servir d'outil de mesure des efforts consentis, des résultats atteints et d'orientation des actions futures.

Son élaboration s'inscrit dans le processus de capitalisation et de diffusion des données statistiques du ministère en charge de la sécurité. Il se veut un guide analytique des principaux indicateurs de la sécurité.

Le présent tableau de bord combine la narration et la représentation visuelle et analyse les données sûres :

- les activités de police administrative ;
- les activités de police judiciaire.

En dépit de multiples efforts consentis par les acteurs pour disposer d'un document de qualité, des imperfections pourraient y subsister. De ce fait, mon département à travers mes services techniques reste ouvert à toutes observations, suggestions et critiques constructives dans le but de parfaire les éditions à venir.

Aussi voudrais-je adresser mes vives félicitations à l'ensemble des acteurs qui œuvrent à la protection des personnes et des biens au Burkina Faso, surtout à ceux qui ont rendu possible l'élaboration du présent document. Par ailleurs, j'exhorte tous les utilisateurs de ce document à une exploitation judicieuse.

Pour terminer, je remercie l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) pour son appui technique ayant permis l'élaboration de ce document.



Le Ministre

Mahamadou SANA

Officier de l'Ordre de l'Étalon

Résumé

Le tableau de bord 2024 de la sécurité analyse les représentations graphiques des activités menées des services de la Police et de la Gendarmerie nationales sur la période 2020-2024. Ces activités sont relatives à la police administrative, à la police judiciaire, aux crimes et délits constatés, aux activités de sécurité publique et aux activités de sûreté de l'Etat.

En matière de police administrative, la Police et la Gendarmerie ont réalisé, au cours de l'année 2024, plus de 538 000 certifications matérielles de signatures, et mené plus de 8 126 enquêtes administratives. Pour ce qui concerne les certifications matérielles de signature, les chiffres sont en hausse de 49,63% par rapport à 2021. Quant aux enquêtes administratives, les chiffres ont baissé de 14,40% par rapport à l'année 2021.

Les services de la Police nationale ont effectué en 2024 plus de 1 700 000 enrôlements pour la CNIB dans les commissariats de Police. Ils ont également délivré près 400 000 certificats de pertes ou de vol et certifié près de 4 000 000 copies conformes sur le territoire national. Ces chiffres sont en baisse respectivement de 24,11% pour les enrôlements, 21,46% pour les certificats de pertes ou de vol et hausse de 46,26% pour les copies conformes par rapport à 2023.

Pour ce qui est de la production de CNIB et de passeports par l'ONI, les chiffres sont respectivement de 1 497 673 et 95 988. Par rapport à 2023, la production de CNIB est en hausse de 6,10% et celle des passeports en baisse de 0,73%.

En matière d'activités de Police judiciaire, les services de la Police et de la Gendarmerie ont reçu plus de 12 000 instructions de justice et de parquet et exécuté presque la totalité 10 000 soit un taux d'exécution de 92,3%. Ce taux a augmenté de 25,98% par rapport à 2023.

Pour ce qui est des autres activités de police judiciaire de routine menées par la Police et la Gendarmerie, elles ont connu une hausse de 37,78% par rapport à 2023.

En matière de crimes, en 2024, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont constaté plus de 60 000 cas et identifié près de 46 000 auteurs. Le nombre de cas de crimes et délits est en hausse de 13% par rapport à 2023. Selon les typologies, les crimes et délits contre les biens compte 74% des cas d'infractions recensées.

Pour ce qui est des attaques et agressions à main armée, ce nombre est de 1 508 en 2024.

Concernant les activités regroupées dans la sécurité publique en 2024, les services de Police et de Gendarmerie en ont enregistré près de 760 000 mentions, 140 000 déclarations de pertes ou de vols et 702 111 plaintes contre inconnus. Ces chiffres sont en hausse respectivement de 87,87%, 283,03 et 263,90% par rapport à 2023. Ils ont également assuré plus de 42 000 patrouilles et plus de 4 600 services d'ordres et constaté plus de 22 600 accidents de circulation routière. Ces chiffres sont également en hausse respectivement de 38,4%, 50,78 et 6,62% par rapport à 2023.

En matière d'activités de sûreté de l'Etat, les services de Police et de Gendarmerie nationales ont couvert plus de 8 070 manifestations, rédigé plus de 3 000 notes de renseignement et exploités plus de 300 000 fiches d'hôtels. Ces nombres sont en hausse respectivement de 64,83, 24,22 et 47,95% par rapport à 2023.

Sources statistiques : les données sur les activités de police administratives et judiciaires, sur les auteurs de crimes et délits et sur les victimes proviennent de l'annuaire statistique 2024 de la sécurité. Les données sur la population proviennent des projections 2020-2035 de l'INSD.

Sommaire

Avant-propos	i
Résumé	i
Sommaire	ii
Sigles et abréviations	iii
Liste des graphiques	iv
Liste des tableaux	viii
Principaux indicateurs	ix
I. Participation communautaire à la production de la sécurité	10
II. Activités des services de sécurité	13
2.1 Activités de police administrative	14
2.2 Activités de police judiciaire	20
III. Crimes et délits	25
3.1 Crimes et délits	26
3.1.1 Contre la famille et les bonnes mœurs	30
3.1.2 Crimes et délits contre la sécurité publique	32
3.1.3 Crimes et délits contre les biens	34
3.1.4 Crimes et délits contre les personnes	36
3.1.5 Des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux	38
3.1.6 Crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC	40
3.1.7 Crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues	42
3.1.8 Corruption et infractions assimilées	44
3.1.9 Saisie de stupéfiants et de drogues	46
3.1.10 Armes saisies	48
3.2 Attaques et agressions à main armée	50
IV. Activités de sécurité publique	52
V. Activités de sûreté de l'Etat	60
Annexes	ix
Liste de participants	xvii

Sigles et abréviations

ACR	Accident de la circulation routière
CBV	Coups et blessures volontaires
CNIB	Carte nationale d'identité burkinabè
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPN	Direction générale de la Police nationale
DRPN	Direction régionale de la Police nationale
EEl	Engin explosif improvisé
EMGN	Etat-Major de la Gendarmerie nationale
GAV	Gardé à vue
GN	Gendarmerie nationale
Grie	Gendarmerie
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MATDS	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité
na	Non applicable
nd	Non disponible
OPJ	Officier de police judiciaire
PHASA	Projet d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest
PJ	Police judiciaire
PN	Police nationale
PV	Procès-verbal
SCLS	Structure communautaire locale de sécurité
SG	Secrétariat général
TIC	Technologie de l'information et de la communication

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du nombre des ILS	11
Graphique 2 : Répartition des ILS par région en 2024	11
Graphique 3 : Répartition des ILS par région pour 100 000 habitants en 2024	11
Graphique 4 : Evolution du nombre de certifications matérielles de signature (en milliers)	14
Graphique 5 : Nombre de certifications matérielles de signature établis par région pour 100 000 habitants	14
Graphique 6 : Evolution du nombre d'enquêtes administratives de 2018 à 2022	14
Graphique 7 : Nombre d'enquêtes administratives par région pour 100 000 habitants	14
Graphique 8 : Evolution du nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè effectué	16
Graphique 9 : Nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè par région pour 100 000 habitants	16
Graphique 10 : Evolution du nombre de certificats de perte ou de vol	16
Graphique 11 : Nombre de certificats de perte ou de vol établis par région pour 100 000 habitants	16
Graphique 12 : Evolution du nombre de copies certifiées conformes (en milliers)	16
Graphique 13 : Nombre de copies certifiées conformes établies par la police nationale par région pour 100 000 habitants	16
Graphique 14 : Evolution du nombre de CNIB produites	18
Graphique 15 : Répartition du nombre de CNIB par sexe en 2024	18
Graphique 16 : Répartition (%) du nombre de CNIB par centre de production en 2024	18
Graphique 17 : Evolution du nombre de passeports ordinaires produits	18
Graphique 18 : Evolution des activités de police judiciaire par soit transmis reçues et exécutées	20
Graphique 19 : Evolution du taux d'exécution des activités de police judiciaire par soit transmis	20
Graphique 20 : Taux d'exécution des instructions du parquet par région en 2022	20
Graphique 21 : instructions du parquet reçues pour 100000 habitants	21
Graphique 22 : Evolution des instructions du parquet reçues en pourcentage	21
Graphique 23 : Répartition (%) des autres activités de Police Judiciaire en 2024	23
Graphique 24 : Enquêtes de flagrant délit par région pour 100 000 habitants en 2024	23
Graphique 25 : Réquisition à expert par région pour 100 000 habitants en 2024	23
Graphique 26 : Evolution du nombre des auteurs, des victimes et des cas de crimes et délits enregistrés	26
Graphique 27 : Répartition des cas de crimes et délits par région pour 100 000 habitants	26
Graphique 28: Répartition des cas de crimes et délits par type en 2024	26
Graphique 29 : Evolution du nombre de personnes gardées à vue et déférées	28
Graphique 30 : Répartition des GAV et déférés par région pour 100 000 habitants en 2024	28
Graphique 31 : Ratio entre les nombre de personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits en 2024	28
Graphique 32 : Ratio entre le nombre de personnes déférées et le nombre de cas de crimes et délits en 2024	28

Graphique 33 : Evolution du nombre d'auteurs de crimes et délits et du nombre de GAV	28
Graphique 34 : Répartition (%) entre les personnes GAV selon le sexe et l'âge en 2024	28
Graphique 35 : Evolution des cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	30
Graphique 36 : Répartition des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.	30
Graphique 37 : Répartition des cas (%) d'enlèvement de mineurs par région en 2024	30
Graphique 38 : Evolution des cas d'enlèvement de mineurs.	30
Graphique 39 : Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région pour 100 000 habitants	30
Graphique 40 : Répartition des cas d'enlèvement de mineurs par région pour 100 000 habitants en 2024.....	30
Graphique 41 : Evolution des crimes et délits contre la sécurité publique.....	32
Graphique 42 : Répartition des cas de crimes et délits contre la sécurité publique par région pour 100 000 habitants.....	32
Graphique 43 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre la sécurité publique en 2024	32
Graphique 44 : Evolution du nombre de procédures d'actes terroristes	32
Graphique 45 : Repartition (%) des procédures d'actes terroristes par région en 2024	32
Graphique 46 : Evolution du nombre des cas de crimes et délits contre les biens	34
Graphique 47 : Répartition des crimes et délits contre les biens par région pour 100 000 habitants en 2024.....	34
Graphique 48 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre les biens en 2024	34
Graphique 49 : Evolution des cas de vol en 2024.....	34
Graphique 50 : Repartition (%) des cas de vol par région en 2024	34
Graphique 51 : Répartition des cas de vol par région pour 100 000 habitants en 2024	34
Graphique 52 : Evolution des crimes et délits contre les personnes	36
Graphique 53 : Répartition des crimes et délits contre les personnes par région pour 100 000 habitants en 2024.....	36
Graphique 54 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre les personnes	36
Graphique 55 : Evolution des coups et blessures volontaires	36
Graphique 56 : Reparation (%) des cas de CBV par région en 2024	36
Graphique 57 : Répartition des cas de CBV par région pour 100 000 habitants en 2024.....	36
Graphique 58 : Evolution des crimes et délits à la monnaie, aux marques aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux.....	38
Graphique 59 : Répartition du nombre de crimes et délits à la monnaie, aux marques ... par région pour 100 000 habitants	38
Graphique 60 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits à la monnaie, aux marques	38
Graphique 61 : Evolution des crimes et délits sur le faux monnayage	38
Graphique 62 : Reparation (%) des cas de faux monnayage par région en 2024.....	38
Graphique 63 : Répartition du nombre de cas de faux monnayage par région pour 100 000 habitants en 2024.....	38

Graphique 64 : Evolution des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC	40
Graphique 65 : Répartition du nombre de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région pour 100 000 habitants en 2024	40
Graphique 66 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2024	40
Graphique 67 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région en 2024	40
Graphique 68 : Evolution des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues	42
Graphique 69 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues en 2024	42
Graphique 70 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par région en 2024.....	42
Graphique 71 : Evolution des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues selon le type	42
Graphique 72 : Evolution des crimes et délits de corruption et infractions assimilée	44
Graphique 73 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits de corruption et infractions assimilée en 2024	44
Graphique 74 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits de corruption et infractions assimilée par région en 2024	44
Graphique 75 : Evolution des quantités de stupéfiants et de drogues saisies en kg	46
Graphique 76 : répartition (%) des quantités (Kg) de cannabis saisies par région en 2024	46
Graphique 77 : Evolution du nombre d'armes saisie	48
Graphique 78 : Répartition (%) des types d'armes saisies en 2022	48
Graphique 79 : Répartition (%) des armes saisies par région en 2022	48
Graphique 80 : Evolution du nombre, des auteurs et des victimes des attaques et agressions à main armée.	50
Graphique 81 : Répartition (%) des attaques et agressions à main armée par Région en 2024.	50
Graphique 82 : Evolution de la valeur des biens emportés en millions de francs CFA	50
Graphique 83 : évolution du nombre de mentions (en milliers) entre 2020 et 2024... ..	53
Graphique 84 : Répartition du nombre de mentions par région.....	53
Graphique 85 : évolution du nombre de plaintes contre inconnus entre 2020 et 2024	53
Graphique 86 : Répartition des plaintes contre inconnus par région pour 100 000 hbts en 2024.....	53
Graphique 87 : évolution du nombre de déclarations de vols entre 2020 et 2024	53
Graphique 88 : répartition du nombre de déclarations de vols par région pour 100 000 hbts en 2024.....	53
Graphique 89 : évolution du nombre de réseaux de délinquants démantelés entre 2020 et 2024.....	54
Graphique 90 : répartition du nombre de réseaux de délinquants démantelés par région en 2024.	54
Graphique 91 : Evolution du nombre de patrouilles.....	56
Graphique 92 : Répartition du nombre de patrouilles par région en 2024	56
Graphique 93 : Evolution du nombre de services d'ordre.....	56
Graphique 94 : Répartition du nombre de services d'ordre par région en 2024	56
Graphique 95 : Evolution des cas, des blessés et des morts liés aux ACR	58
Graphique 96 : Répartition du nombre des ACR par région en 2024	58
Graphique 97 : Répartition du nombre de blessés liés aux ACR par région en 2024	58

Graphique 98 : Répartition du nombre de morts liés aux ACR par région en 2024 ...	58
Graphique 99 : Evolution des manifestations autorisées entre 2020 et 2024	61
Graphique 100 : Evolution des fiches d'hôtel entre 2020 et 2024	61
Graphique 101 : Evolution notes de renseignements	61
Graphique 102 : Répartition (%) des notes de renseignement par région en 2024 ...	61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs sur la période 2020-2024	ix
Tableau 2 : Synthèse des initiatives locales de sécurité.....	11
Tableau 3 : Synthèse des activités de Police administrative 1/2	14
Tableau 4 : Synthèse des activités de police administrative 2/2	16
Tableau 5 : Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) et passeports ordinaires produits en 2024	18
Tableau 6 : Synthèse activités de police judiciaire.....	20
Tableau 7 : Synthèse autres activités de police judiciaire	23
Tableau 8 : Synthèse des crimes et délits en 2024	26
Tableau 9 : Synthèse des personnes GAV et déferées en 2024.	28
Tableau 10 : Synthèse des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs en 2024	30
Tableau 11 : Synthèse des crimes et délits contre la sécurité publique en 2024	32
Tableau 12 : Synthèse des crimes et délits contre les biens en 2024	34
Tableau 13 : Synthèse des crimes et délits contre les personnes en 2024	36
Tableau 14 : Synthèse des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux en 2024	38
Tableau 15 : Synthèse des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2024	40
Tableau 16 : Synthèse des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues en 2024	42
Tableau 17 : Synthèse des crimes et délits de corruption et infractions assimilées en 2024	44
Tableau 18 : Synthèse des saisies de stupéfiants et de drogue en 2024	46
Tableau 19 : Répartition des saisies de stupéfiants et de drogues par région (kg)....	46
Tableau 20 : Synthèse des armes saisies en 2022	48
Tableau 21 : Synthèse des attaques et agressions à main armée en 2024	50
Tableau 22 : Synthèse des activités de sécurité publique en 2024	53
Tableau 23 : Synthèse des patrouilles et de déclarations de vols en 2024.	56
Tableau 24 : Synthèse des accidents de circulation routière en 2024	58
Tableau 25 : Synthèse des activités de sureté de l'Etat en 2024	61

Principaux indicateurs

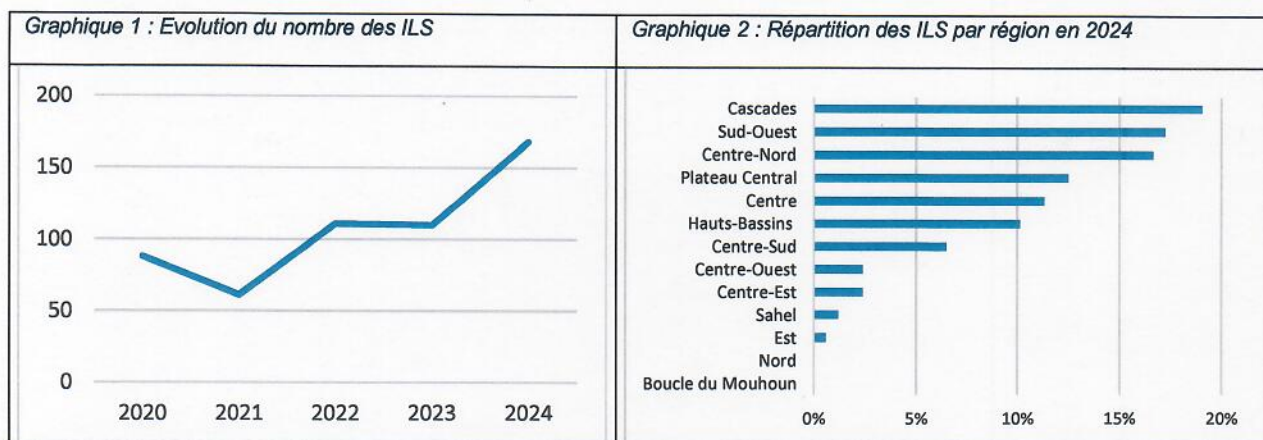
Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs sur la période 2020-2024

Designation	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'attaques/agressions à mains armées	2 427	1 048	3 615	1 644	1 508
Nombre d'accidents de la circulation routière	22 412	25 139	23 072	21 239	22 645
Nombre de patrouille de sécurisation	36 899	40 310	40 680	30 543	42 297
Nombre de Initiatives locales de sécurité	88	61	111	110	168
Taux d'exécution des activités de police judiciaire	92,4	93,3	93,6	91,4	93,68
Nombre d'appels de dénonciation reçus	854	650	2 131	717	5 638
Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	1 420	1 622	1 243	1 404	1 119
Nombre de cas de crimes et délits contre la sécurité publique	378	334	1 184	2 044	1 119
Nombre de cas de crimes et délits contre les biens	38 374	48 584	46 990	53 790	47 177
Nombre de cas de crimes et délits contre les personnes	11 512	12 682	14 074	10 604	8 655
Nombre de cas de crimes et délits contre les stupéfiants et les drogues	50	37	62	170	85
Nombre de cas de crimes et délits à la monnaie aux marques et autres valeurs judiciaires et du faux	385	711	376	528	284
Nombre de cas de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC	1 669	3 483	4 438	3 965	4 954
Nombre de CNIB produites	1 962 785	1 788 179	1 304 310	1 411 568	1 497 673
Nombre de Passeports ordinaires produits	44 003	59 155	78 785	96 689	95 988

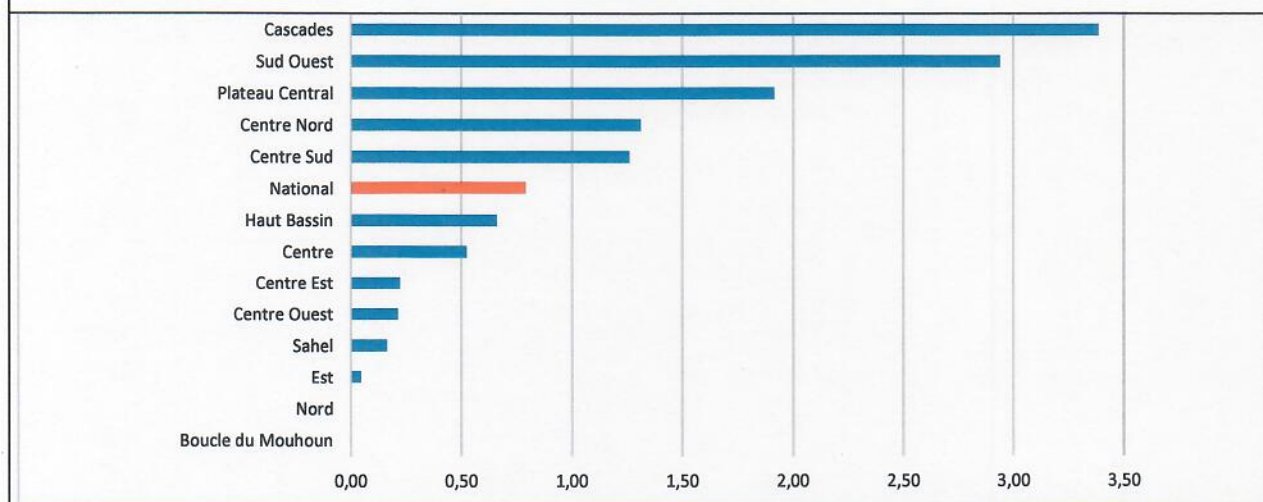
I. Participation communautaire à la production de la sécurité

Tableau 2 : Synthèse des initiatives locales de sécurité.

Initiatives locales de sécurité	Variation (%) par rapport à	
	2023	2020
2024		
168	52,73	90,90



Graphique 3 : Répartition des ILS par région pour 100 000 habitants en 2024



Points saillants :

- Hausse de 52,73% du nombre des ILS en 2024 ;
- 19% des ILS relevant de la région des Cascades.

Commentaires :

En 2024, le nombre d'Initiatives locales de sécurité (ILS) s'établit à 168, marquant une hausse notable de 52,73% par rapport à 2023. En comparaison à 2020, ce chiffre a pratiquement doublé (90,90%).

La répartition régionale montre une concentration forte des ILS dans quatre régions : les Cascades (19%), le Sud-Ouest (17%), le Centre-Nord (17%) et le Plateau-Central (13%). Les régions les moins représentées, comme l'Est, le Sahel et le Centre-Est, cumulent à peine 4% des ILS.

L'analyse selon le ratio pour 100 000 habitants permet une lecture ajustée à la population. Elle confirme la performance relative des régions des Cascades, du Sud-Ouest et du Plateau-Central, Centre-Nord et Centre-Sud dépassant la moyenne nationale (0,79).

Notes méthodologiques

Nombre de structures communautaires locales de sécurité : En vertu du décret N°2023-0640/PRES-TRANS/PM/MATDS/MEFP du 01 juin 2023 portant composition attribution et fonctionnement des structures de coordination et opérationnelles des Comités de veilles et de développement (COVED) abrogeant le décret N°2016-1052/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MEEVCC du 14 novembre 2016 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité, les SCLS sont considérées dans ce document comme des ILS.

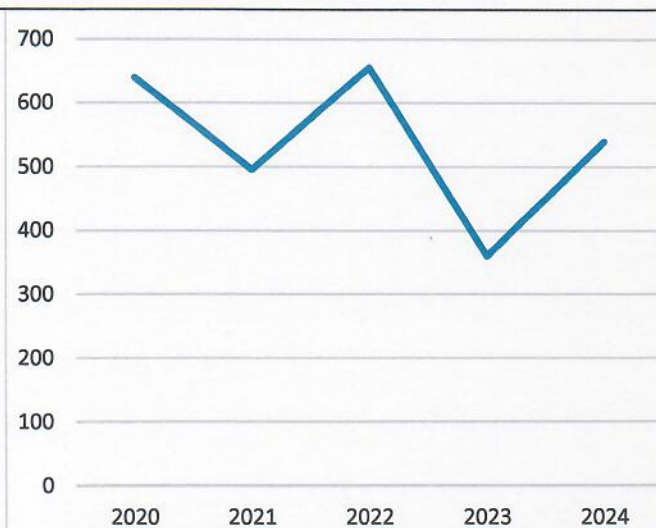
II. Activités des services de sécurité

2.1 Activités de police administrative

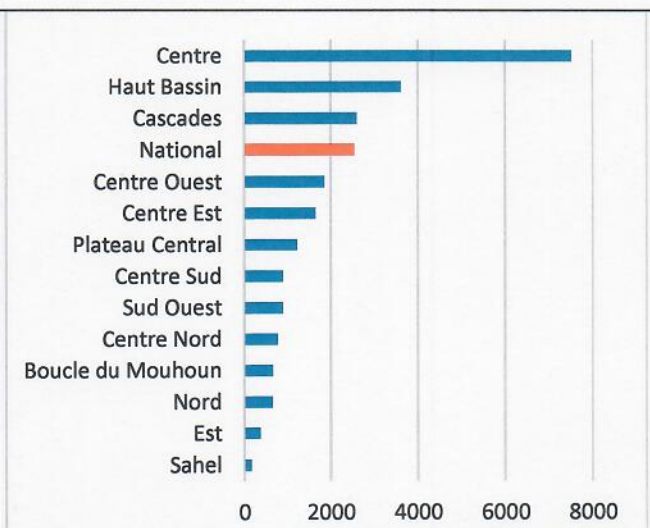
Tableau 3 : Synthèse des activités de Police administrative 1/2

Type d'activité	2024	Variation (%) par rapport à 2023	Variation (%) par rapport à 2020
Certifications matérielles de signature	538 540	49,63%	-16,78%
Enquêtes administratives	8 126	-14,40%	35,34

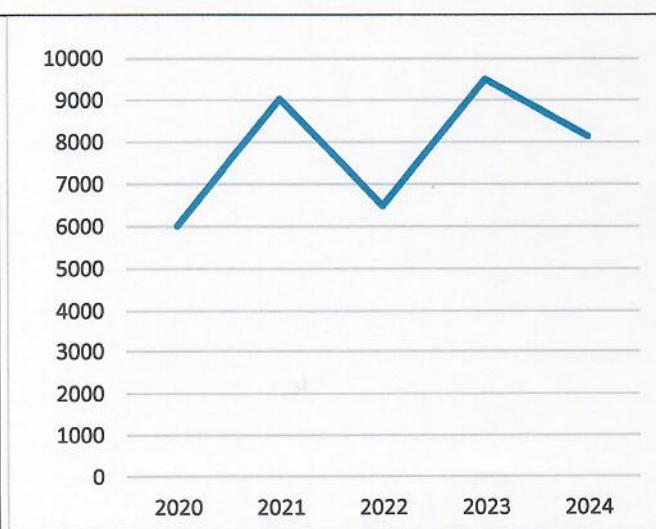
Graphique 4 : Evolution du nombre de certifications matérielles de signature (en milliers)



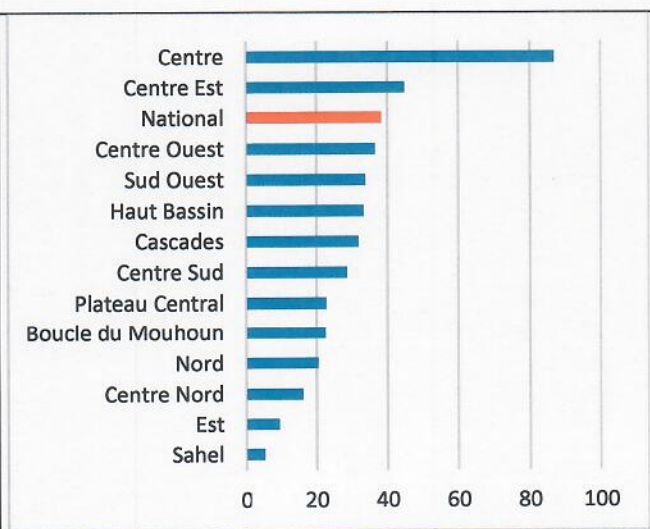
Graphique 5 : Nombre de certifications matérielles de signature établis par région pour 100 000 habitants



Graphique 6 : Evolution du nombre d'enquêtes administratives de 2018 à 2022



Graphique 7 : Nombre d'enquêtes administratives par région pour 100 000 habitants



Points saillants :

- Hausse de 49,62% du nombre de certifications matérielles de signature ;
- Baisse de 14,41 des enquêtes administratives ;
- 38,76% des enquêtes administratives dans la région du Centre.

Commentaires :

En 2024, le nombre de certifications matérielles de signature est de 538 540, soit une hausse de 49,62% par rapport à 2023.

A l'inverse, le nombre d'enquêtes administratives a connu une baisse de 14,41% par rapport à 2023.

Selon le ratio nombre de certifications matérielles de signature pour 100 000 habitants, seules les régions du Centre, des Hauts Bassins et des Cascades enregistrent des ratios supérieurs à la moyenne nationale qui est de 2 540.

Pour ce qui est du ratio nombre d'enquêtes administratives pour 100 000 habitants, seules les régions du Centre et du Centre-Est ont une valeur supérieure à la moyenne nationale qui est de 38.

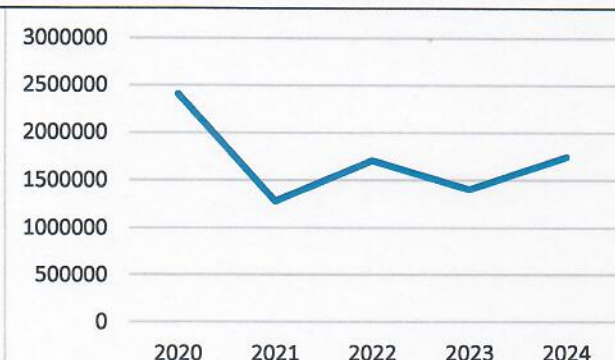
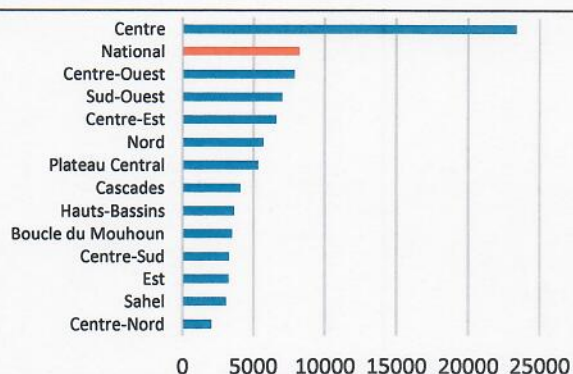
Notes méthodologiques

Nombre de certifications matérielles de signatures établis par région (en milliers) et pour 100 000 habitants : nombre total de certifications matérielles de signatures de la région sur la population totale de la région, le tout multiplié par 100 000.

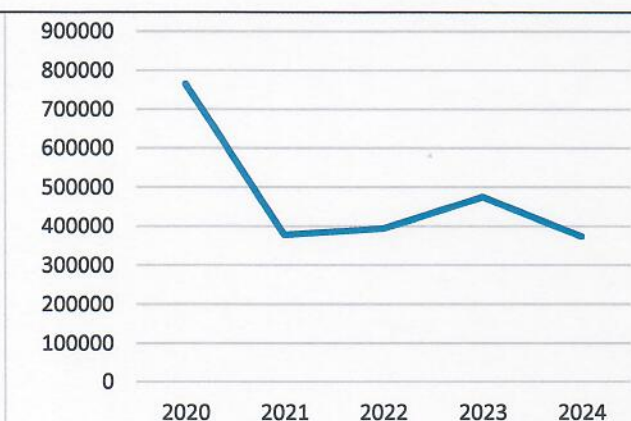
Tableau 4 : Synthèse des activités de police administrative 2/2

Type d'activité	2024	Variation (%) par rapport à 2023	Variation (%) par rapport à 2020
Nombre d'enrôlements pour la carte nationale d'identité burkinabè effectué	1 743 407	24,11%	-27,55%
Certificats de perte ou de vol	373 209	-21,46%	-51,20%
Copies certifiées conformes	3 667 731	46,26%	25,34%

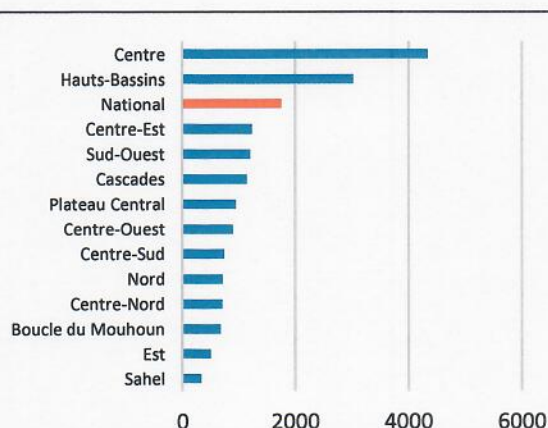
Graphique 8 : Evolution du nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè effectué

Graphique 9 : Nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè par région pour 100 000 habitants¹

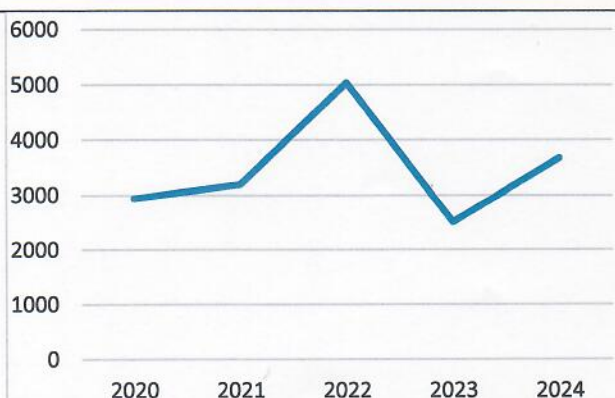
Graphique 10 : Evolution du nombre de certificats de perte ou de vol



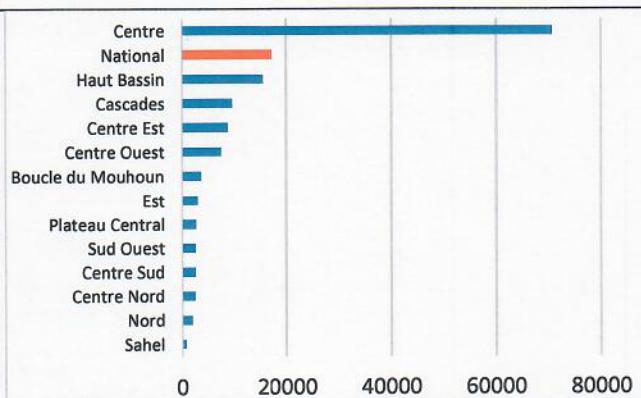
Graphique 11 : Nombre de certificats de perte ou de vol établis par région pour 100 000 habitants



Graphique 12 : Evolution du nombre de copies certifiées conformes (en milliers)



Graphique 13 : Nombre de copies certifiées conformes établies par la police nationale par région pour 100 000 habitants

¹ Il s'agit des enrôlements effectués dans les commissariats de sécurité publique uniquement.

Points saillants :

- Hausse de 24,11% du nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè par rapport à 2023 ;
- Baisse de 21,46% des certificats de perte ou de vol par rapport à 2023 ;
- Hausse de 46,26% de copies de documents certifiées conformes par rapport à 2023.

Commentaires :

En 2024, les services de la Police nationale ont enrôlé 1 743 407 personnes pour la CNIB soit une augmentation de 24,11% par rapport à 2023. Sur la période 2020-2024, le nombre d'enrôlements de CNIB évolue en dents de scie avec un pic de 2,4 millions en 2020.

Selon le ratio nombre d'enrôlements de CNIB pour 100 000 habitants, la région du Centre occupe la première place avec environs 23 368 personnes enrôlées pour la CNIB tandis que la région du Centre-Nord vient en dernière position avec 2 077 personnes enrôlées.

Pour ce qui est des certificats de perte ou de vol, on note une baisse de 21,46% en 2024 par rapport à 2023.

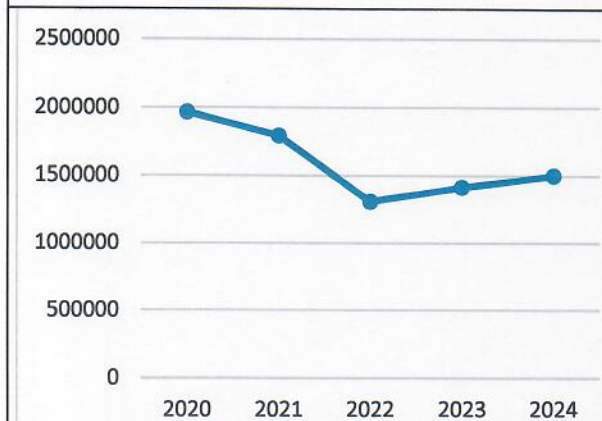
Suivant le ratio nombre de certificats de perte ou de vol pour 100 000 habitants, la région du Centre vient en tête avec 4 341 certificats tandis que le Sahel occupe la dernière position avec 331.

Les copies certifiées conformes atteignent un volume de 3 667 731, en hausse de 46,26%. Les disparités entre régions restent très marquées : le Centre affiche un ratio de 70 733 copies certifiées conformes pour 100 000 habitants, contre moins de 1 000 pour la Région du Sahel.

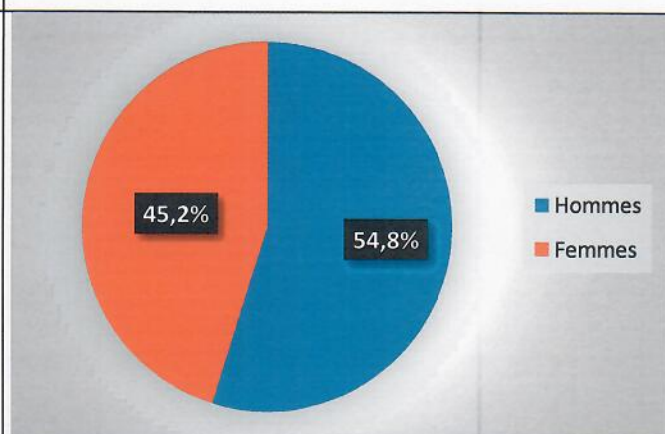
Tableau 5 : Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) et passeports ordinaires produits en 2024

Type	Nombre en 2024	Variation (%) par rapport à 2023	Variation (%) par rapport à 2020
CNIB	1 497 673	6,10	-23,70
Passeport ordinaire	96 012	-0,73	118,14

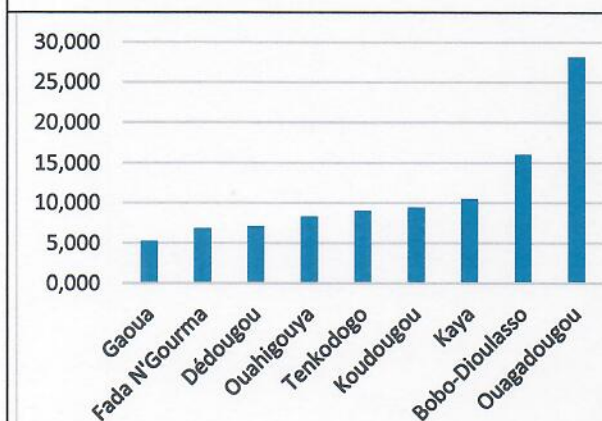
Graphique 14 : Evolution du nombre de CNIB produites



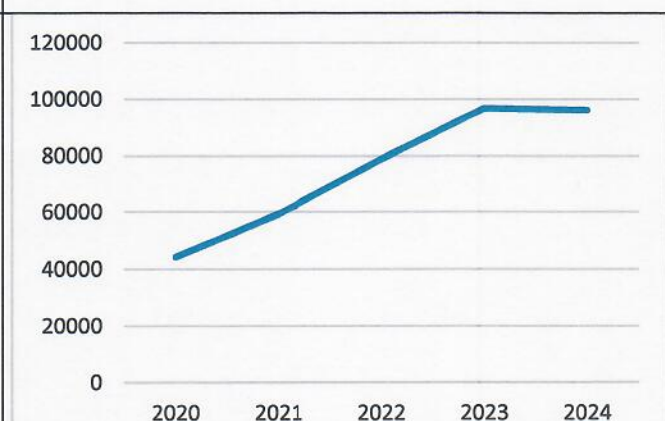
Graphique 15 : Répartition du nombre de CNIB par sexe en 2024



Graphique 16 : Répartition (%) du nombre de CNIB par centre de production en 2024



Graphique 17 : Evolution du nombre de passeports ordinaires produits



Points saillants :

- Hausse de 6,10% du nombre de cartes nationale d'identité burkinabè produites par rapport à 2023 ;
- Baisse de 0,73% du nombre de passeports ordinaires produits par rapport à 2023.

Commentaires :

En 2024, l'Office national d'identification (ONI) a produit 1 497 673 CNIB, soit une hausse de 6,10% par rapport à 2023. Cette progression contraste avec la baisse de 23,70% observée depuis 2020. Les hommes représentent 54,8% des bénéficiaires. La répartition de la production par centre de production montre que 28,06% des CNIB sont produites dans le centre de Ouagadougou.

Concernant les passeports ordinaires, la production atteint 96 012 unités, soit une baisse de 0,73% par rapport à 2023. Toutefois, comparativement à 2020, on observe une hausse de 118%.

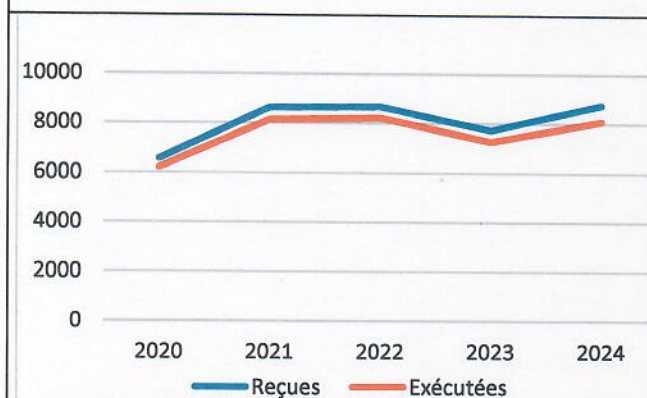
2.2 Activités de police judiciaire

Tableau 6 : Synthèse activités de police judiciaire

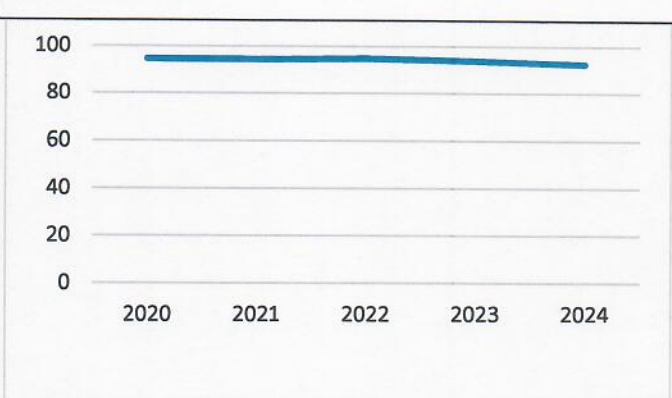
Ensemble des actes de police judiciaire par soit transmis	Nombre en 2024	Variation par rapport à 2023	Variation par rapport à 2020
Reçues	12 551	25,98	36,13
Exécutées	11 758	29,11	37,98

Activités de Police Judiciaire par soit transmis reçues en 2024	Assistance à huissier	Avis de recherche	Commissions rogatoires	Instruction du parquet	Mandats d'amener	Mandats d'arrêt	Mandats de comparution	Mandats de dépôt	Ordonnance	Total
Pourcentage	0,60	1,84	2,31	70,42	0,44	6,37	7,47	1,81	8,76	100

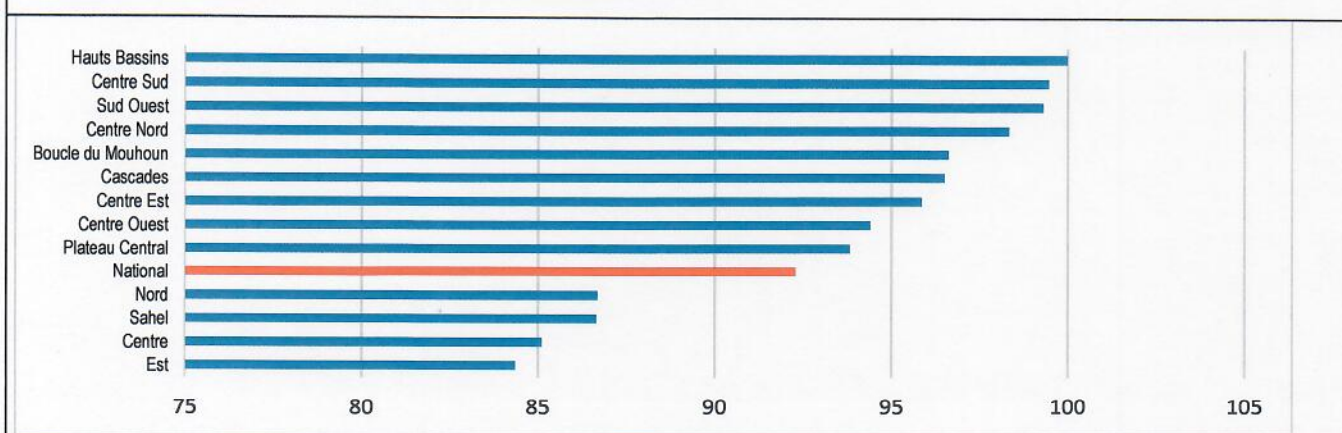
Graphique 18 : Evolution des activités de police judiciaire par soit transmis reçues et exécutées



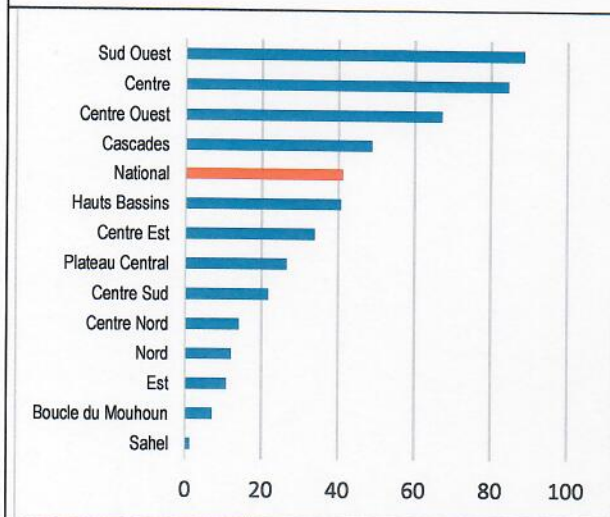
Graphique 19 : Evolution du taux d'exécution des activités de police judiciaire par soit transmis



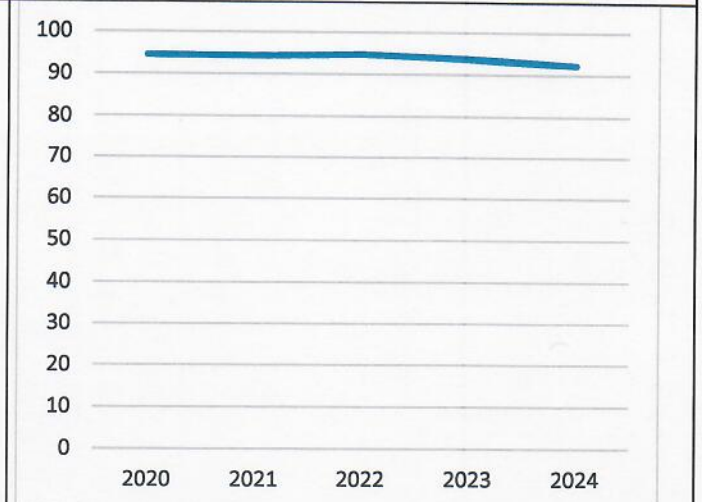
Graphique 20 : Taux d'exécution des instructions du parquet par région en 2022



Graphique 21 : instructions du parquet reçues pour 100000 habitants



Graphique 22 : Evolution des instructions du parquet reçues en pourcentage



Points saillants

- Hausse de 13,03% des activités de police judiciaire par soit transmis par rapport à 2023 ;
- 70,42% d'instruction du parquet parmi les activités de police judiciaire par soit transmis en 2023 ;

Commentaires

En 2024, les services de sécurité ont reçu 12 374 activités de police judiciaire par soit transmis et en ont exécutées 11 581, soit un taux global d'exécution de 93,59%. Ce taux reste pratiquement constant sur la période 2020-2024.

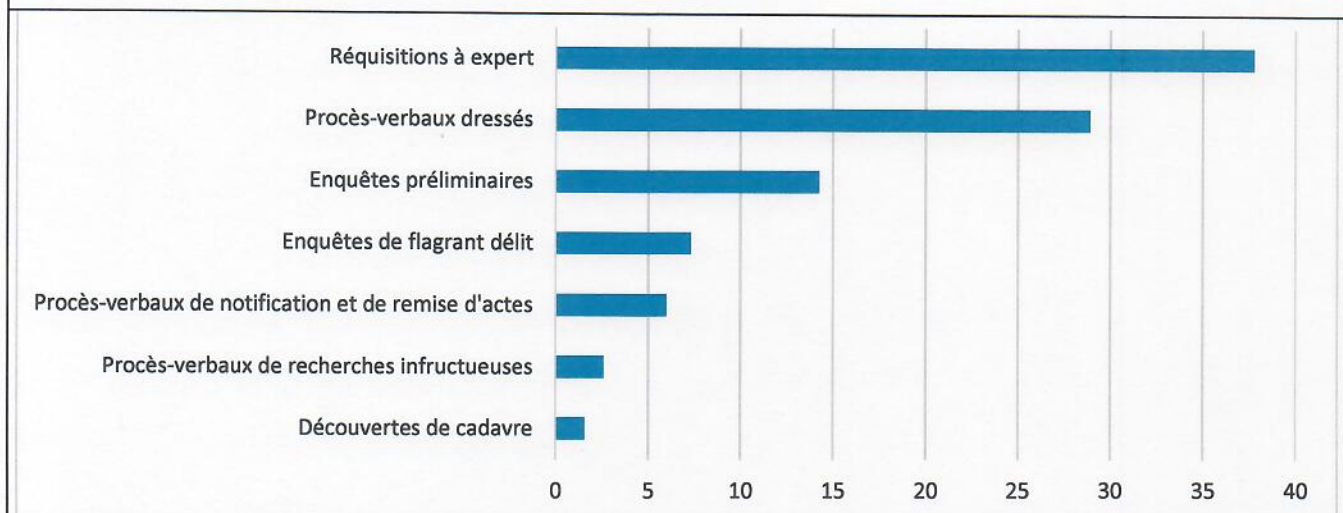
Le nombre d'instructions reçues par soit transmis est en hausse de 24,20% comparativement à 2023. Concernant le nombre d'instructions exécutées, il a connu également une hausse de 27,17%.

Parmi les activités de police judiciaire par soit transmis reçues en 2024, les instructions du parquet représentent 70,42%. Les régions du Nord, du Sahel, du Centre et de l'Est ont un taux d'exécution des instructions du parquet inférieur au taux national qui est de 92,29%. Les autres régions ont un taux d'exécution compris entre 93,83% et 100%. Seule la région de Hauts Bassins a le taux le plus élevé (100%).

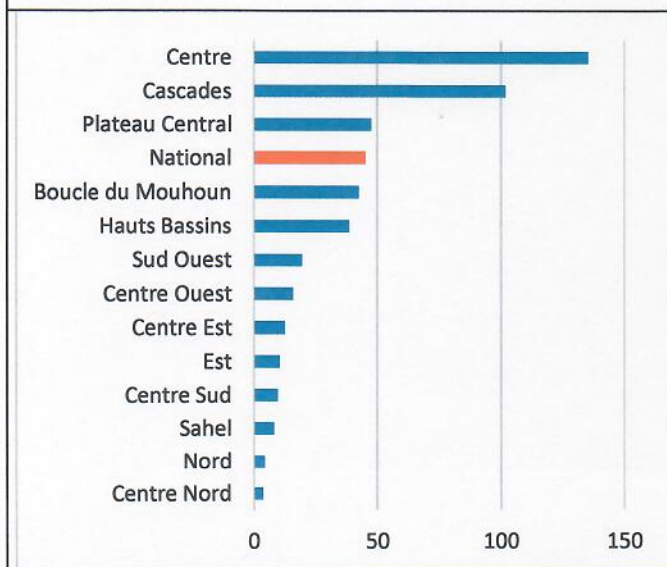
Tableau 7 : Synthèse autres activités de police judiciaire

Ensemble des autres ² activités de police judiciaire	Pourcentage des réquisitions à expert en 2024	Variation par rapport à 2023	Variation par rapport à 2020
131 002	37,78	13,14	24,60

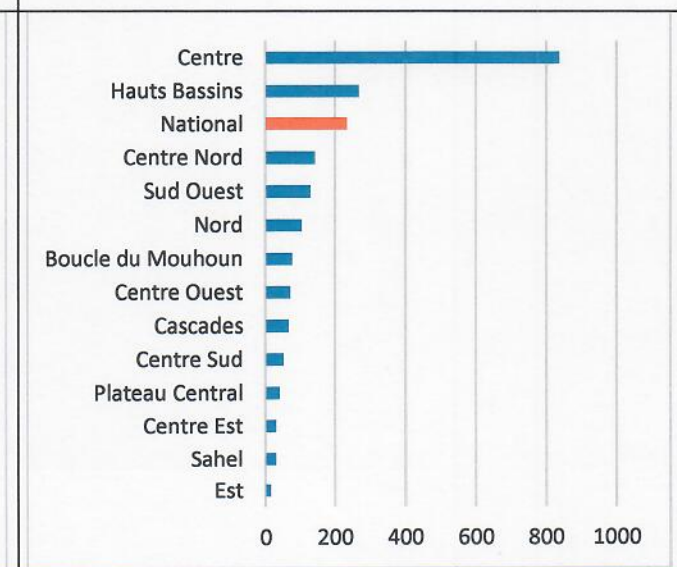
Graphique 23 : Répartition (%) des autres activités de Police Judiciaire en 2024



Graphique 24 : Enquêtes de flagrant délit par région pour 100 000 habitants en 2024



Graphique 25 : Réquisition à expert par région pour 100 000 habitants en 2024



² Les autres activités sont composées de : réquisitions à expert, PV dressés, PV de notification et de remise d'actes, PV de recherches infructueuses, enquêtes préliminaires, enquêtes de flagrant délit, découvertes de cadavre

Points Saillants :

- hausse de 13,14% des autres activités de police judiciaire par rapport à 2023;
- 37,78% de réquisitions à expert parmi les autres activités de police judiciaire ;

Commentaire :

En 2024, les services de sécurité ont réalisé 131 002 autres activités de police judiciaire » en hausse de 13,14% par rapport à 2023. Parmi ces activités, on note 37,78% de réquisitions à expert.

Selon le ratio nombre d'enquêtes de flagrant délit pour 100 000 habitants, trois régions ont des ratios supérieurs à la moyenne nationale qui est de 36. Il s'agit des régions du Centre, des Cascades et du Plateau Central avec respectivement 135, 102 et 47 enquêtes.

Suivant le ratio réquisition à expert pour 100 000 habitants, les régions du Centre et des Hauts Bassins avec respectivement 838 et 268 sont au-dessus de la moyenne nationale (233).

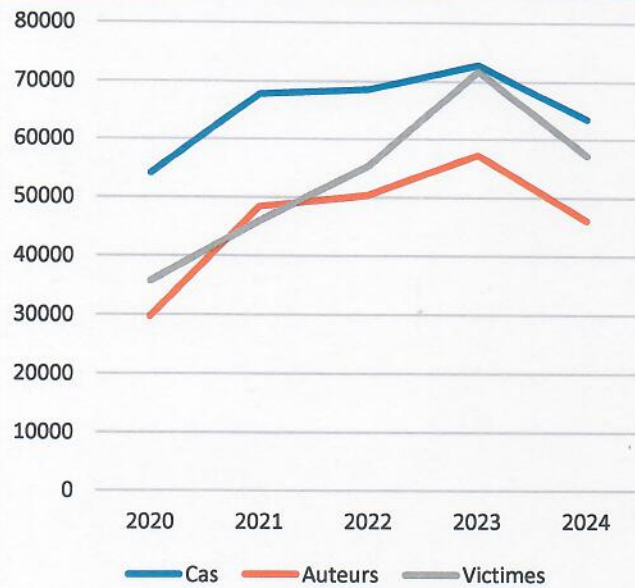
III. Crimes et délits

3.1 Crimes et délits

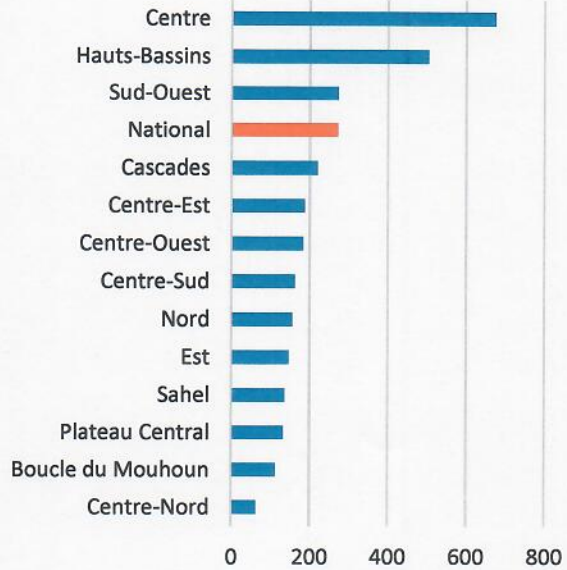
Tableau 8 : Synthèse des crimes et délits en 2024

Nombre de cas de crimes et délits	Nombre d'auteurs	Nombre de victimes	Crimes et délits contre les biens (%)		Variation (%) des cas de crimes et délits par rapport à		Variation (%) des auteurs par rapport à		Variation (%) des victimes par rapport à	
			Nombre	%	2023	2020	2023	2020	2023	2020
63 499	45 967	57 174	47 177	74	-13	17,45	-19,57	55,16	-20	60,12

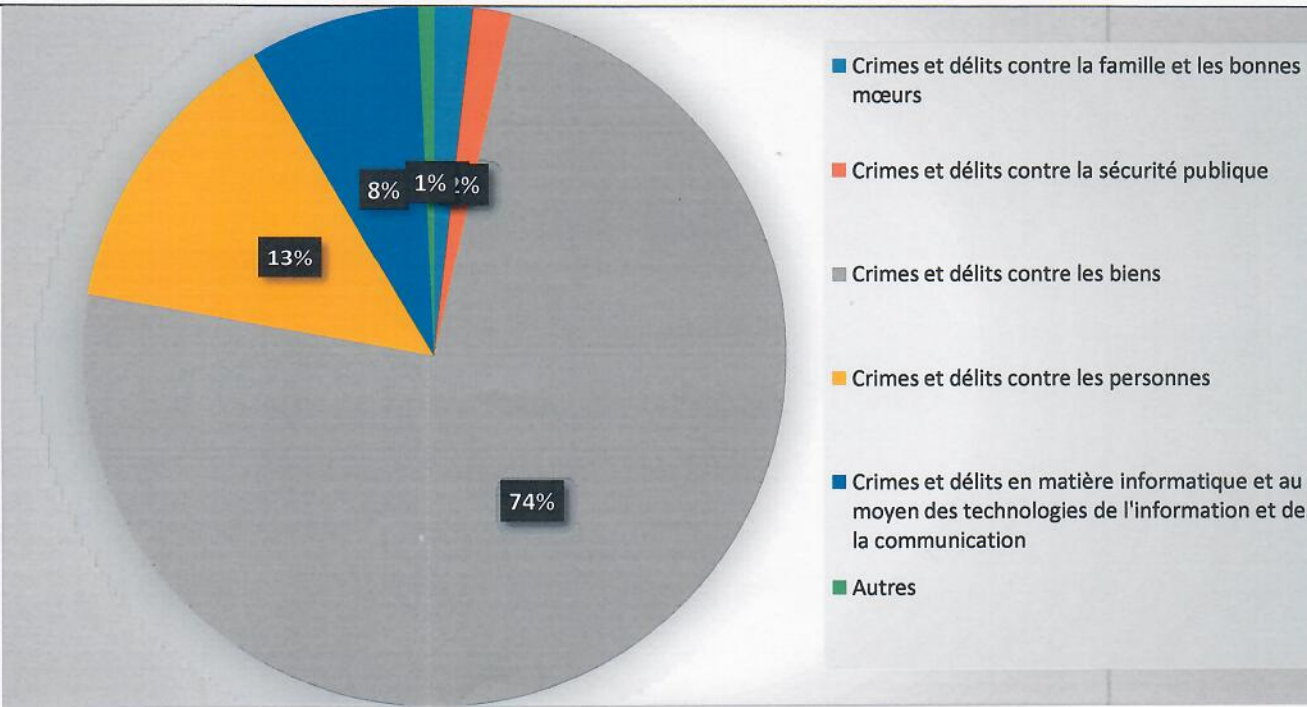
Graphique 26 : Evolution du nombre des auteurs, des victimes et des cas de crimes et délits enregistrés



Graphique 27 : Répartition des cas de crimes et délits par région pour 100 000 habitants



Graphique 28 : Répartition des cas de crimes et délits par type en 2024



Points saillants

- Régression de 13% des crimes et délits par rapport à 2023 ;
- Régression de 20% des victimes par rapport à 2023 ;
- 74% de crimes et délits contre les biens parmi les crimes et délits en 2024.

Commentaires

En 2024, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont enregistré près de 63 500 cas de crimes et délits sur l'ensemble du territoire national. Ces crimes et délits ont diminué de 13% par rapport à l'année 2023.

Suivant la typologie, les crimes et délit contre les biens représentent 74% suivis des cas de crimes et délits contre les personnes (13%).

Selon la répartition des crimes et délits par région pour 100 000 habitants en 2024, seules les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest se retrouvent au-dessus de la moyenne nationale qui est de 271 cas avec respectivement 674 ; 503 et 273 cas.

Pour l'année 2024, les services de sécurité ont enregistré également près de 57 000 victimes de crimes et délits pour près de 46 000 présumés auteurs identifiés. Comparativement à l'année 2023, le nombre de présumés auteurs et le nombre de victimes ont régressé chacun de 20 %.

Quant à la répartition des auteurs et des victimes de crimes et délits selon le type en 2024, les crimes et délits contre les biens occupent la première place avec 76% des auteurs et 71% des victimes. Ils sont suivis des crimes et délits contre les personnes.

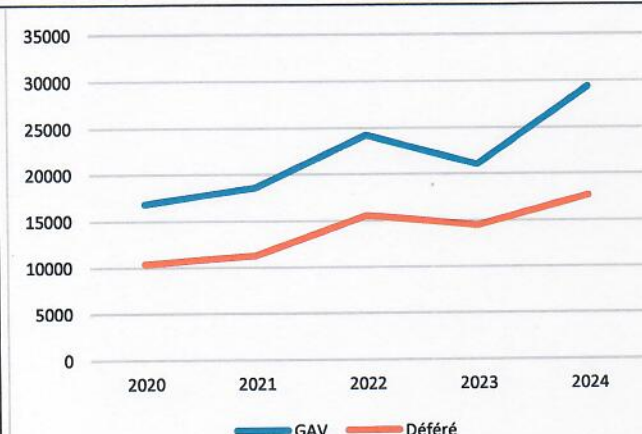
Note méthodologique

Ratio des personnes victimes et auteurs de crimes et délits : rapport entre le nombre de victimes et celui des auteurs

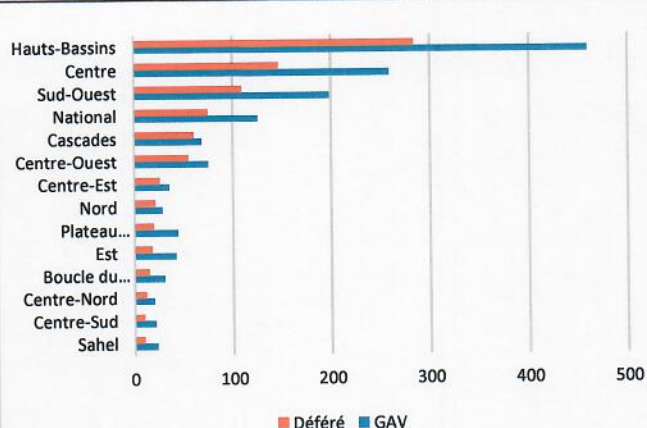
Tableau 9 : Synthèse des personnes GAV et déferées en 2024.

Nombre de personnes GAV en 2024	Nombre de personnes déferées en 2024	Variation en % des personnes GAV par rapport à		Variation en % des personnes déferées par rapport à	
		2023	2020	2023	2020
29 413	17 532	39,59	75,58	22,70	69,92

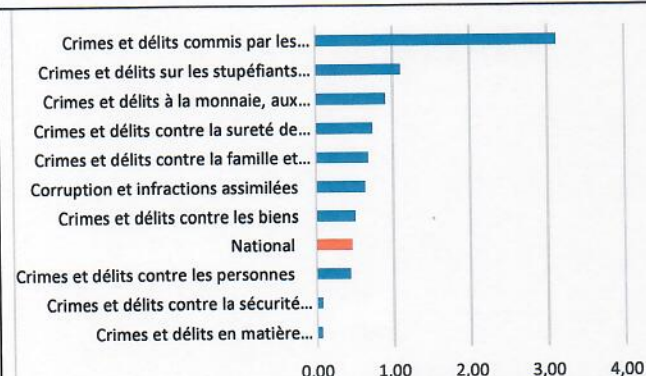
Graphique 29 : Evolution du nombre de personnes gardées à vue et déferées



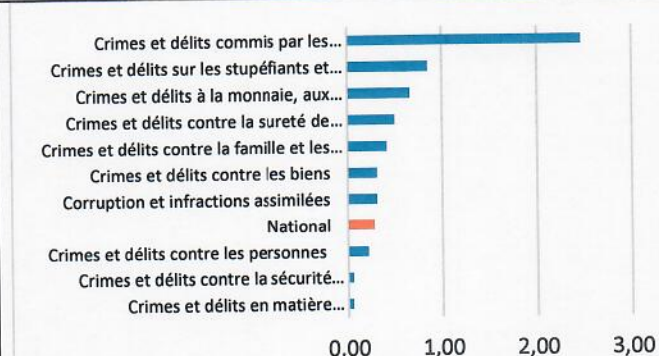
Graphique 30 : Répartition des GAV et déferés par région pour 100 000 habitants en 2024



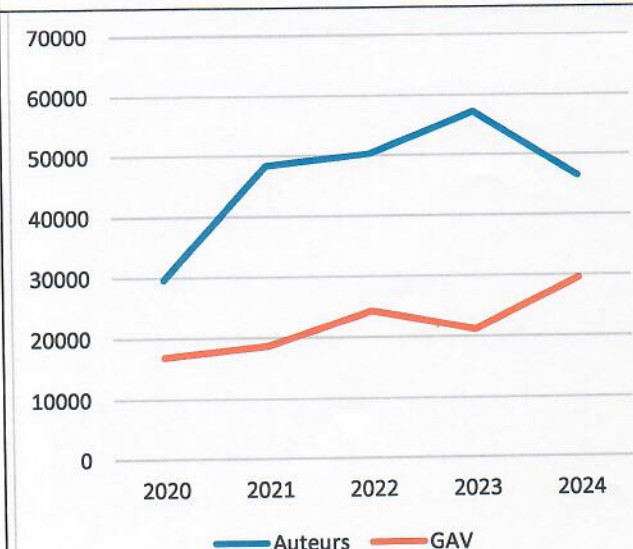
Graphique 31 : Ratio entre les nombre de personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits en 2024



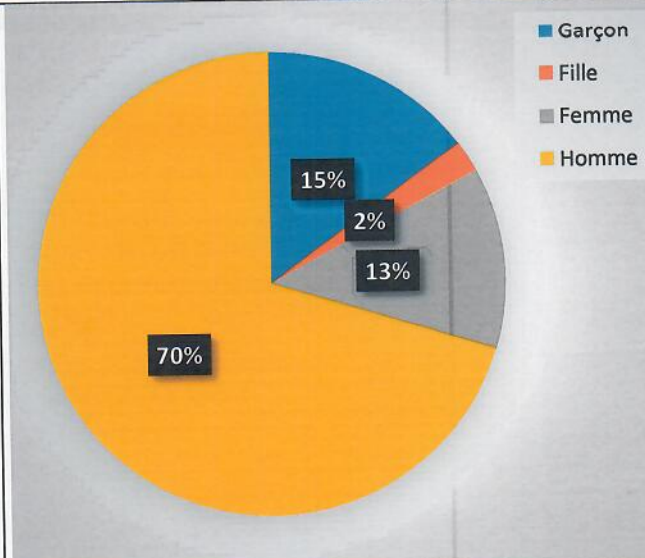
Graphique 32 : Ratio entre le nombre de personnes déferées et le nombre de cas de crimes et délits en 2024



Graphique 33 : Evolution du nombre d'auteurs de crimes et délits et du nombre de GAV



Graphique 34 : Répartition (%) entre les personnes GAV selon le sexe et l'âge en 2024



Points saillants

- Hausse respective de 39,59% et 22,70% du nombre de personnes GAV et de personnes déférées par rapport à 2023 ;
- 17% de GAV mineurs.

Commentaires

En 2024, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont gardé à vue plus de 29 000 personnes et déféré plus de 17 000 personnes soit des hausses respectives de 39,59% et 22,70% par rapport à 2023.

La répartition des personnes gardées à vue et des personnes déférées par région pour 100 000 habitants donne la région des Haut-Bassins (459 GAV et 284 déferés) largement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 125 GAV et 75 déferés. Elle est suivie de loin par la région du Centre avec respectivement 259 GAV et 147 déferées. La région du Sahel compte les plus faibles nombres de GAV et de déferés avec 23 GAV et 9 déferées.

Suivant le ratio nombre de personnes GAV et nombre de cas de crimes et délits en 2024, les crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs enregistrent plus de gardés à vue et pour le ratio nombre de personnes déférées et nombre de cas de crimes et délits en 2024, le même type d'infraction a fait plus de personnes déferées.

Au cours de l'année 2024, sur l'ensemble des personnes GAV, on compte 17% de mineurs avec 15% de garçons et 2% de filles ; les personnes de plus de 18 ans gardées à vue représentent 83% avec 70% d'hommes et 13% de femmes.

Note méthodologique

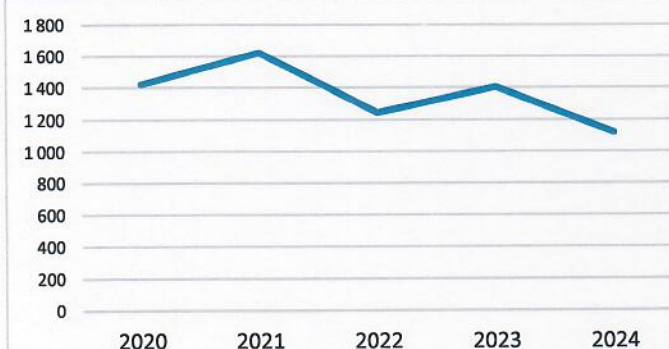
Ratio des personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits : rapport entre le nombre de personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits

3.1.1 Contre la famille et les bonnes mœurs

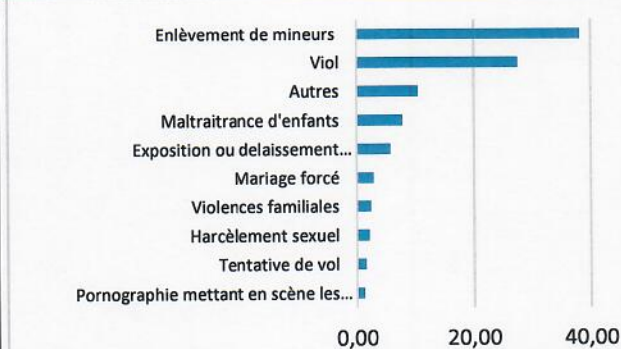
Tableau 10 : Synthèse des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs en 2024

Nombre de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	Enlèvement de mineurs		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2023	2020
1 119	426	38	-20	-21,19

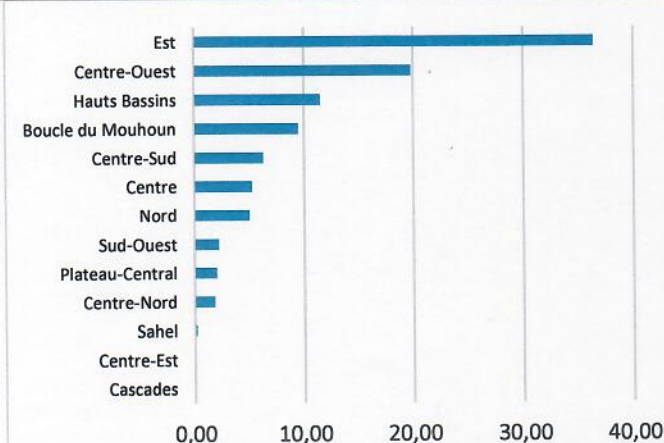
Graphique 35 : Evolution des cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs



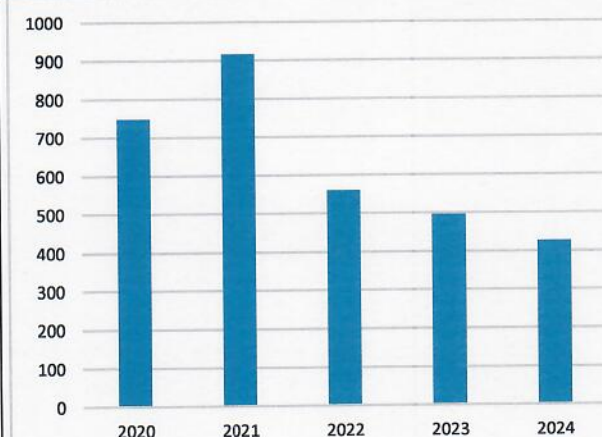
Graphique 36 : Répartition des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.



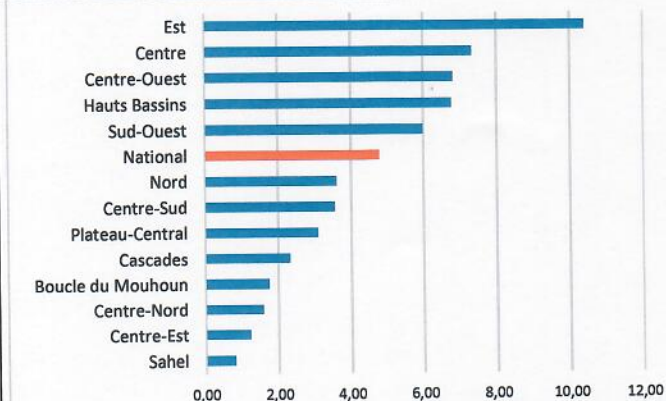
Graphique 37 : Répartition des cas (%) d'enlèvement de mineurs par région en 2024



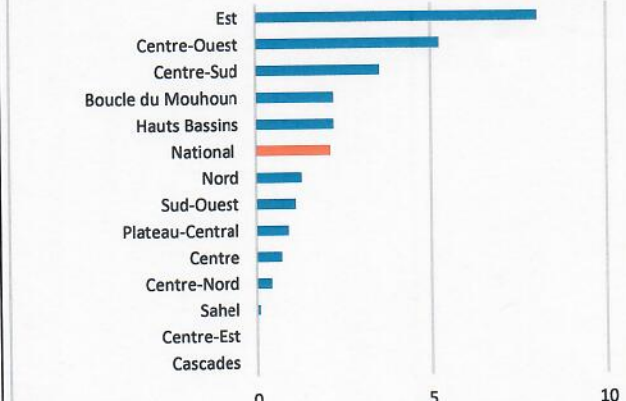
Graphique 38 : Evolution des cas d'enlèvement de mineurs.



Graphique 39 : Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région pour 100 000 habitants



Graphique 40 : Répartition des cas d'enlèvement de mineurs par région pour 100 000 habitants en 2024



Points saillants :

- Baisse de 20% des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par rapport à 2023 ;
- 38% de cas d'enlèvement de mineurs en 2024 parmi les crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs ;
- 36,36% de cas d'enlèvement de mineurs dans la région de l'Est.

Commentaires

En 2024, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont enregistré plus de 1 100 cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs sur l'ensemble du territoire national. Ces cas ont connu une baisse de 20% par rapport à 2023 et de 21% comparativement à 2020. Sur la période de 2020 à 2024, le pic des cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs s'observe en 2021.

L'enlèvement de mineurs constitue en 2024, l'infraction dominante des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs avec 426 cas, soit 38%. Cette infraction est suivie par le viol avec 308 cas, soit 27,52%.

De 2020 à 2024, le nombre d'enlèvement de mineurs a connu un pic en 2021 avec 915 cas tandis que le nombre de cas le moins élevé a été enregistré en 2024 avec 426 cas.

En 2024, la région de l'Est compte le plus de cas d'enlèvement de mineurs par rapport aux autres régions avec 36,36% des cas enregistrés. Elle est suivie de loin par les régions du Centre-Ouest et les Hauts-Bassins avec respectivement 20% et 11,5% des cas enregistrés.

Selon la répartition des cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région pour 100 000 habitants en 2024, la région de l'Est enregistre le ratio le plus élevé avec environ 10 cas pour 100 000 habitants. Elle est suivie des régions du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest toutes supérieures à la moyenne nationale (5 cas).

Suivant le nombre de cas d'enlèvement de mineurs par région pour 100 000 habitants, la région de l'Est vient largement en tête avec 8 cas suivi par les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins avec des cas supérieurs à la moyenne (2 cas).

Notes méthodologiques

Viol : comprend également la tentative de viol et la complicité de viol.

Usage illicite de stupéfiants : comprend également le trafic de stupéfiants

Mariage forcé/précoce : comprend également la complicité de mariage précoce.

Avortement : comprend également la complicité et la tentative de viol

Harcèlement sexuel : comprends les harcèlements sexuels et voies de fait

Autres : regroupent l'ensemble des autres infractions.

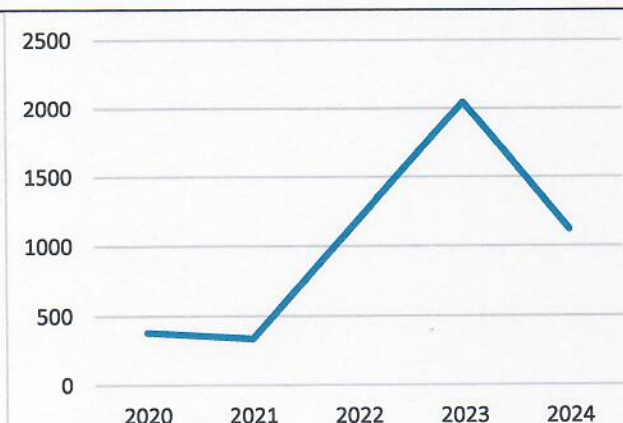
Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs pour 100 000 habitants : le produit par 100 000 du rapport entre le nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région sur la population de la région.

3.1.2 Crimes et délits contre la sécurité publique

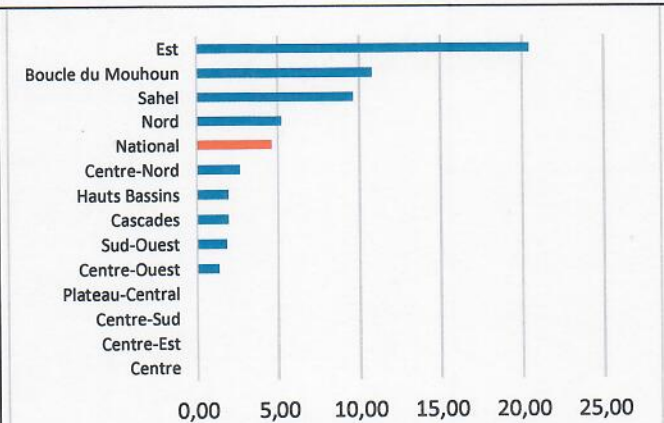
Tableau 11 : Synthèse des crimes et délits contre la sécurité publique en 2024

Nombre des crimes et délits contre la sécurité publique	Procédures d'actes terroristes ³		Variation (%) par rapport à :	
	Nombre	%	2023	2020
1 119	1073	96	-45	196

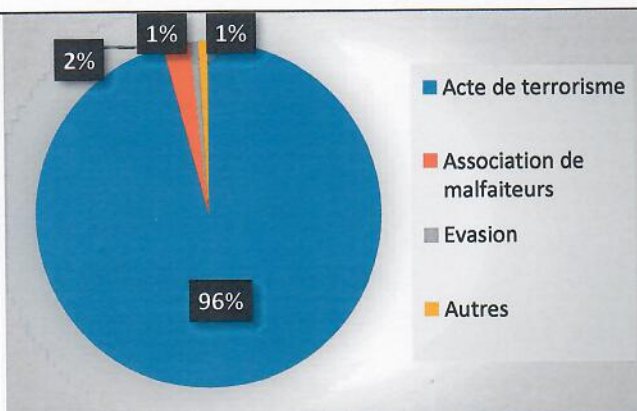
Graphique 41 : Evolution des crimes et délits contre la sécurité publique



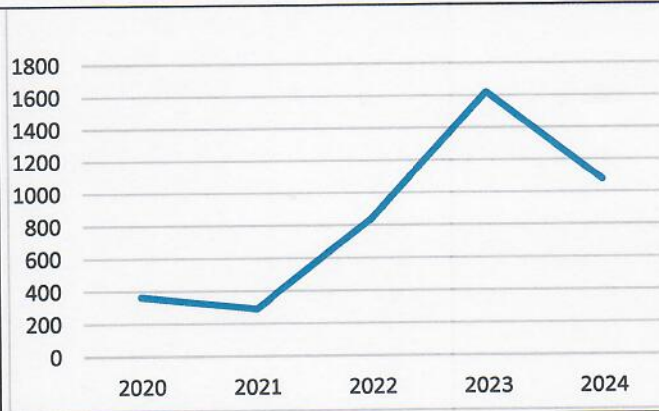
Graphique 42 : Répartition des cas de crimes et délits contre la sécurité publique par région pour 100 000 habitants



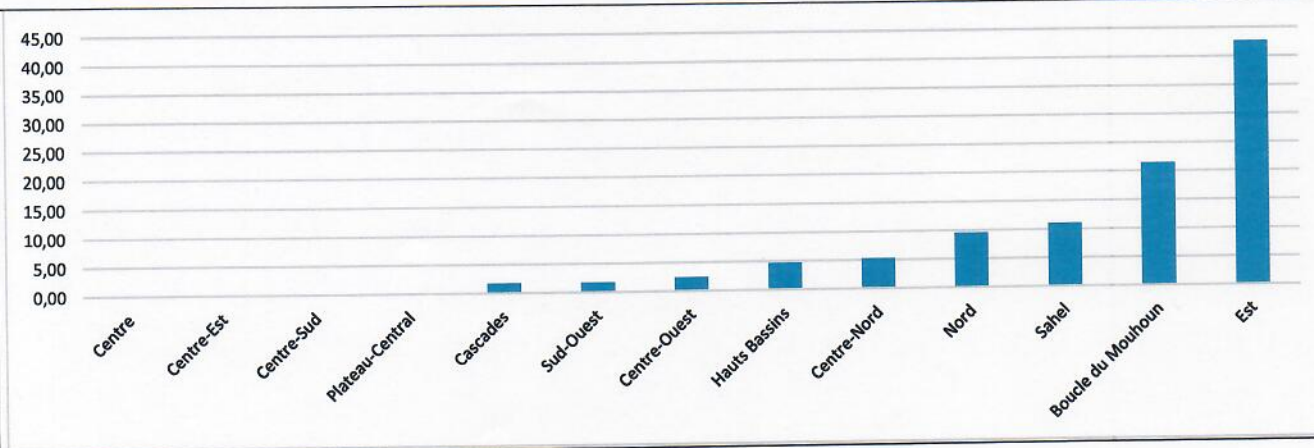
Graphique 43 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre la sécurité publique en 2024



Graphique 44 : Evolution du nombre de procédures d'actes terroristes



Graphique 45 : Répartition (%) des procédures d'actes terroristes par région en 2024



³ Il s'agit des infractions d'actes de terrorisme ayant fait l'objet d'ouverture d'enquête par la Police et la Gendarmerie nationales.

Points saillants

- Baisse considérable des crimes et délits contre la sécurité publique par rapport à 2023 ;
- 96% des cas de crimes et délits contre la sécurité publique, constituent des actes terroristes
- 42% des procédures d'actes terroristes dans la région de l'Est en 2024.

Commentaires

En 2024 les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont enregistré 1 119 cas de crimes et délits contre la sécurité publique sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre a diminué de 45% par rapport 2023.

Parmi les crimes et délits contre la sécurité publique enregistrées en 2024, les dossiers en lien avec les actes terroristes occupent le premier rang avec 96%.

Suivant la répartition des crimes et délits contre la sécurité publique par région pour 100 000 habitants en 2024, l'Est vient en tête avec 20 cas. Elle est suivie par la Boucle du Mouhoun, le Sahel et le Nord. Ces quatre Régions présentent des ratios au-dessus de la moyenne nationale (4 cas).

Notes méthodologiques

Répartition des infractions : rapport entre le nombre de cas de l'infraction de crimes et délits contre la paix publique par rapport au nombre total de cas des infractions de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.

Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs pour 100 000 habitants : le produit par 100 000 du rapport entre le nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région sur la population de la région.

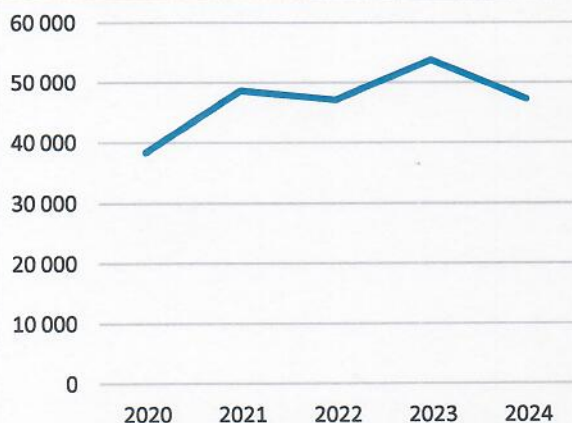
Autres : regroupent l'ensemble des autres infractions.

3.1.3 Crimes et délits contre les biens

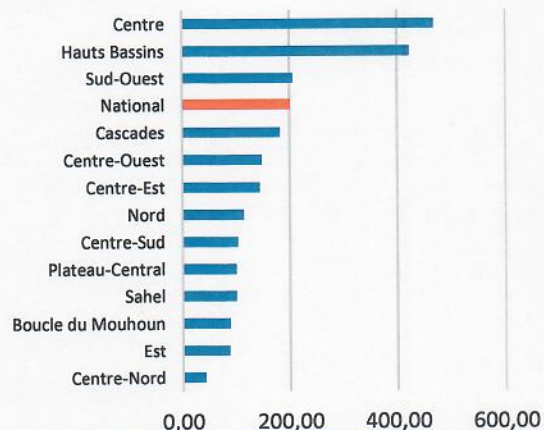
Tableau 12 : Synthèse des crimes et délits contre les biens en 2024

Nombre des crimes et délits contre les biens	Vol		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2023	2020
47 177	31 587	67	-12	23

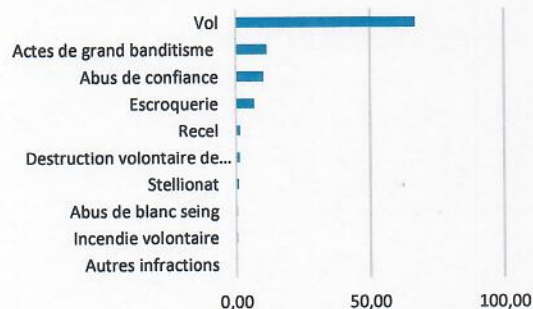
Graphique 46 : Evolution du nombre des cas de crimes et délits contre les biens



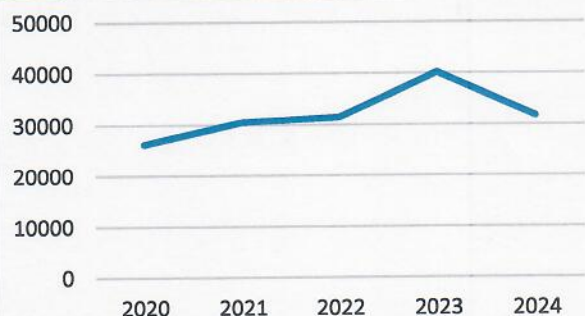
Graphique 47 : Répartition des crimes et délits contre les biens par région pour 100 000 habitants en 2024



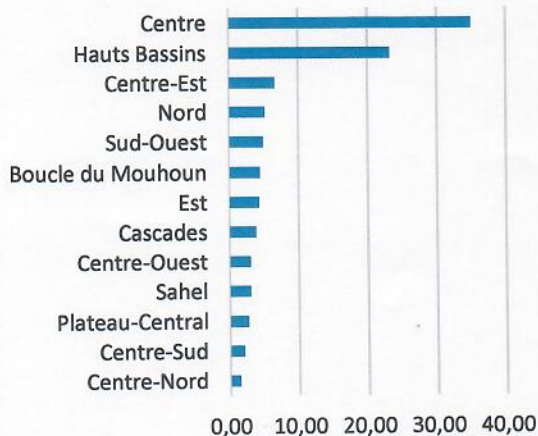
Graphique 48 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre les biens en 2024



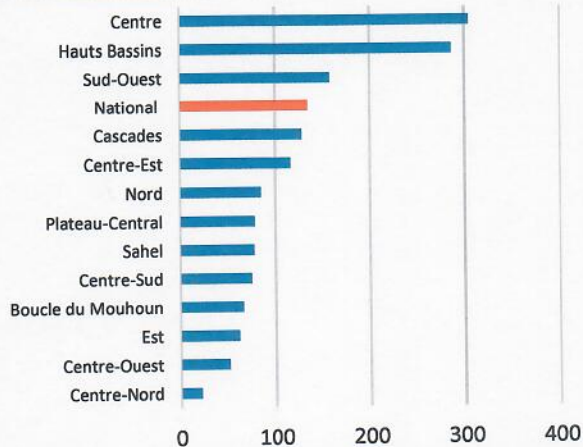
Graphique 49 : Evolution des cas de vol en 2024



Graphique 50 : Repartition (%) des cas de vol par région en 2024



Graphique 51 : Répartition des cas de vol par région pour 100 000 habitants en 2024



Points saillants

- Baisse de 12% des crimes et délits contre les biens par rapport à 2023 ;
- 67% de vol parmi les cas de crimes et délits contre les biens.

Commentaires

En 2024, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont enregistré plus de 47 000 cas de crimes et délits contre les biens sur l'ensemble du territoire national. Ces cas ont connu une baisse de 12% par rapport à l'année 2023. Par contre ce nombre a connu une hausse de 23% par rapport à 2020.

Selon la répartition des crimes et délits contre les biens pour 100 000 habitants, la région du Centre vient largement en tête avec 467 cas suivi des régions des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest avec respectivement 422 et 206 cas pour une moyenne nationale qui est de 201 cas pour 100 000 habitants.

Le vol constitue l'infraction la plus récurrente avec 67% de ces infractions suivies des actes de grand banditisme et de l'abus de confiance. De 2020 à 2024, les cas de vol les plus élevés ont été enregistrés en 2023.

La région du Centre enregistre le plus grand nombre de cas avec 35% des cas de vol enregistrés. A l'opposé, la région du Centre-Nord enregistre le plus faible nombre de cas avec 1%.

Suivant la répartition des cas de vol pour 100 000 habitants, les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest enregistrent des valeurs supérieures à la moyenne nationale (135 cas pour 100 000 habitants). La région du Centre-Nord qui enregistre 22 cas, occupe la dernière place.

Notes méthodologiques

Vol : comprend également la tentative de vol et la complicité de vol.

Escroquerie : comprend également la tentative d'escroquerie et la complicité de vol.

Répartition des infractions : rapport entre le nombre de cas de l'infraction de crimes et délits contre la paix publique par rapport au nombre total de cas des infractions de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.

Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs pour 100 000 habitants : le produit par 100 000 du rapport entre le nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région sur la population de la région.

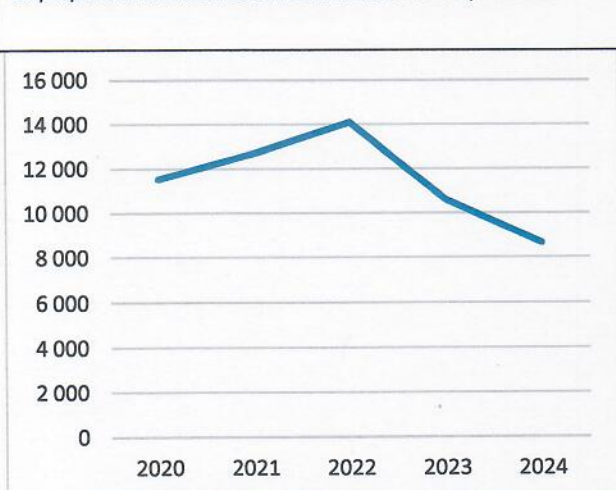
Autres : regroupent l'ensemble des autres infractions.

3.1.4 Crimes et délits contre les personnes

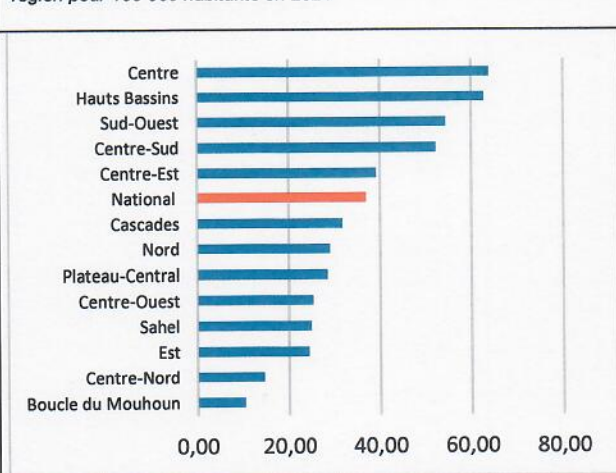
Tableau 13 : Synthèse des crimes et délits contre les personnes en 2024

Nombre des crimes et délits contre les personnes	Coups et blessures volontaires		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2023	2020
8 655	3 526	41	-18	-25

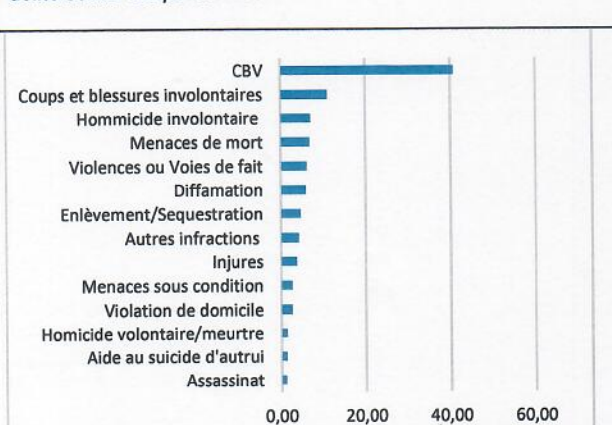
Graphique 52 : Evolution des crimes et délits contre les personnes



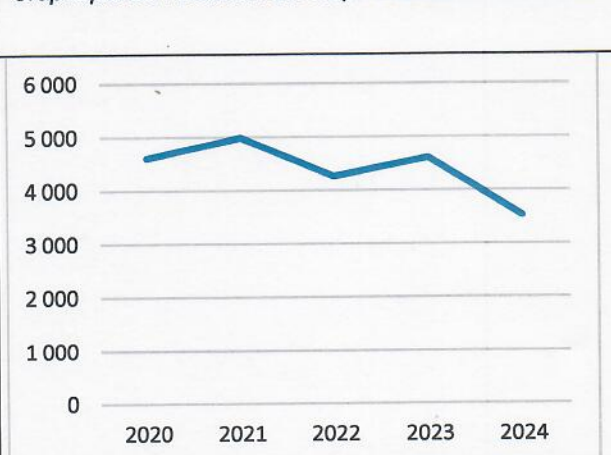
Graphique 53 : Répartition des crimes et délits contre les personnes par région pour 100 000 habitants en 2024



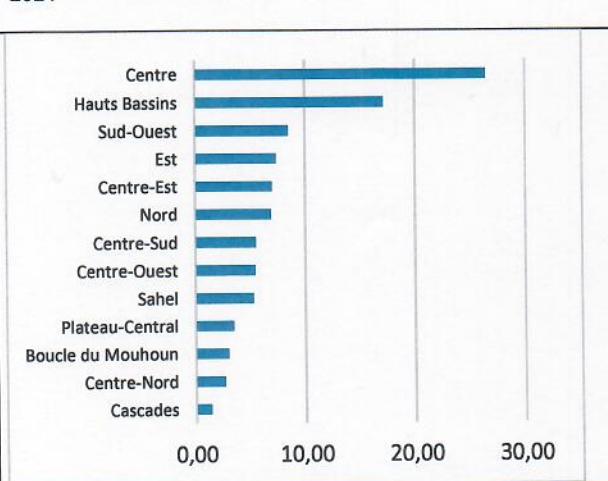
Graphique 54 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre les personnes



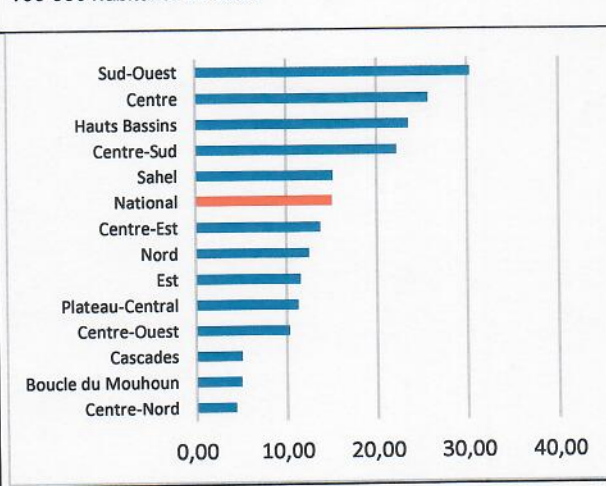
Graphique 55 : Evolution des coups et blessures volontaires



Graphique 56 : Repartition (%) des cas de CBV par région en 2024



Graphique 57 : Répartition des cas de CBV par région pour 100 000 habitants en 2024



Points saillants

- baisse de 18% des crimes et délits contre les personnes par rapport à 2023 ;
- 41% des cas de coups et blessures volontaires en 2024 parmi les crimes et délits contre les personnes.

Commentaires

Plus de 8 500 cas de crimes et délits contre les personnes ont été enregistrés par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales en 2024 sur le territoire national. Ce nombre a baissé de 18% et 25% respectivement par rapport à 2023 et 2020.

Selon le ratio crimes et délits contre les personnes par région pour 100 000 habitants en 2024, cinq (5) Régions sont au-dessus de la moyenne nationale qui est de 37 cas. Il s'agit des Régions du Centre, Des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Centre-Est.

Les CBV, avec 41% des cas d'infractions, représentent la proportion la plus élevée des crimes et délits contre les personnes. Entre 2020 et 2024, le pic des cas de CBV s'observe en 2021 avec près de 5000 cas.

Suivant la répartition des CBV par région, le Centre arrive largement en tête avec 26,50% des cas enregistrés. La région des Hauts-Bassins avec 17% cas arrive en deuxième position. La région des Cascades avec 1,36% de cas, enregistre la plus faible proportion.

Selon la répartition des CBV pour 100 000 habitants par région, la région du Sud-Ouest arrive en tête avec 30 cas enregistrés. Elle est suivie des régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Sud. La région du Centre-Nord enregistre le plus faible nombre.

Notes méthodologiques

Coups et Blessures Volontaires (CBV) : comprend également la complicité de CBV.

Taux de croissance moyenne annuel : $[(T_n/T_o)^{1/n} - 1] * 100$ (T_n = valeur finale, T_o = valeur d'origine et n =nombre d'années).

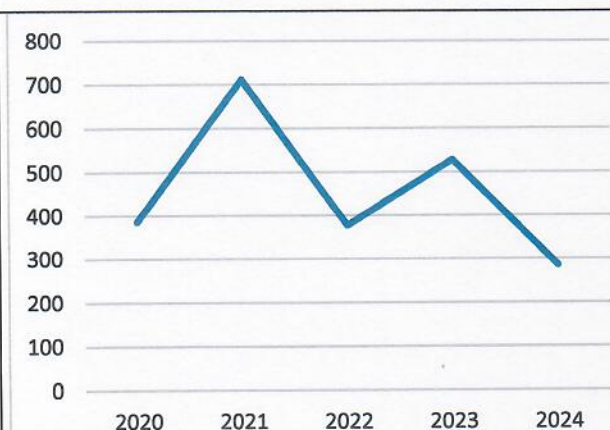
Enlèvement : comprend également les séquestrations, la tentative et la complicité de séquestration, la tentative et la complicité d'enlèvement.

3.1.5 Des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux

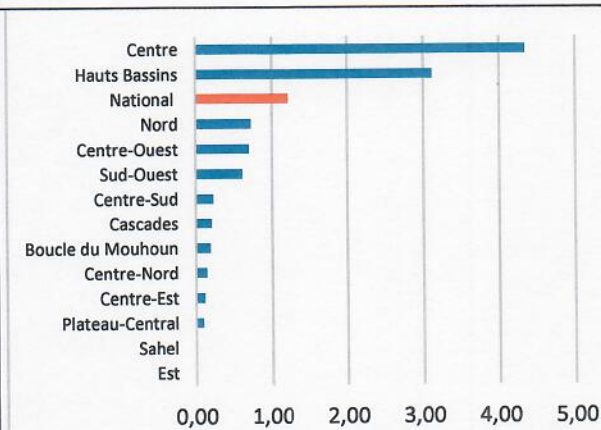
Tableau 14 : Synthèse des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux en 2024

Nombre de crimes et délits à la monnaie, aux marques	Faux monnayage		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2023	2020
...				
284	118	41,55	-46	-26

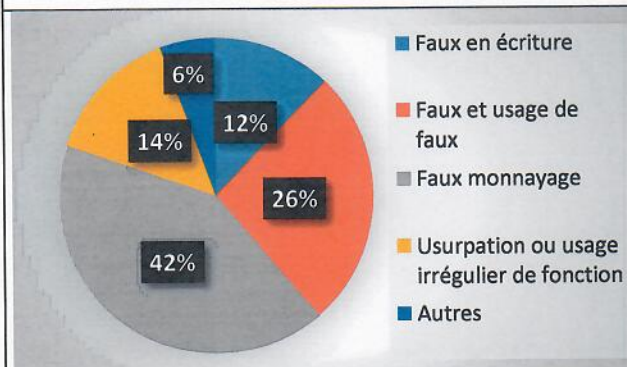
Graphique 58 : Evolution des crimes et délits à la monnaie, aux marques aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux



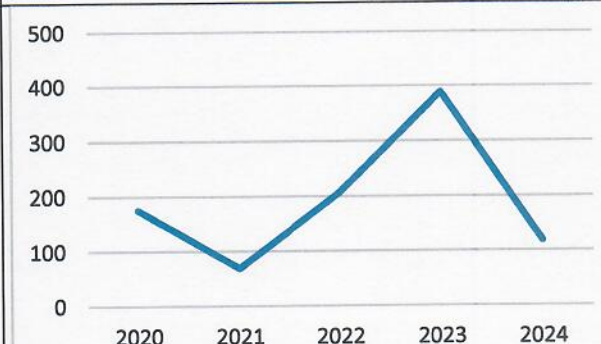
Graphique 59 : Répartition du nombre de crimes et délits à la monnaie, aux marques ... par région pour 100 000 habitants



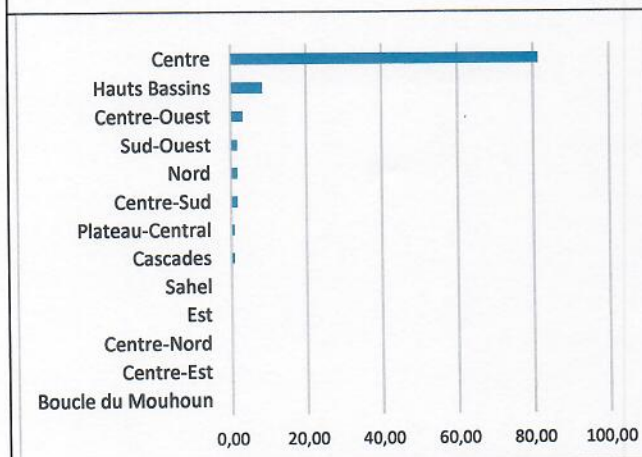
Graphique 60 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits à la monnaie, aux marques ...



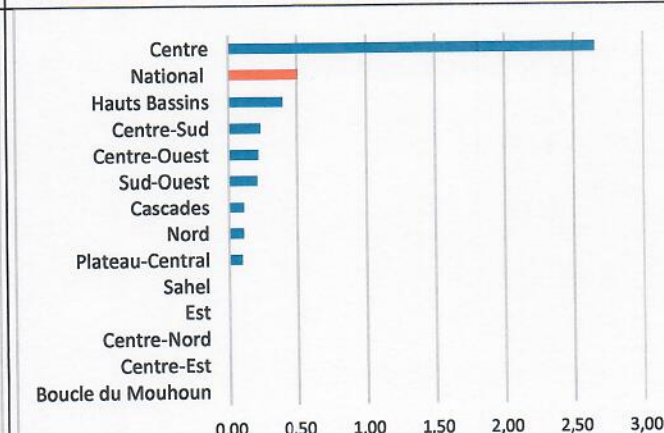
Graphique 61 : Evolution des crimes et délits sur le faux monnayage



Graphique 62 : Reparation (%) des cas de faux monnayage par région en 2024



Graphique 63 : Répartition du nombre de cas de faux monnayage par région pour 100 000 habitants en 2024



Points saillants

- baisse de 46% des crimes et délits à la monnaie, aux marques aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux par rapport à 2023 ;
- 41,55% des cas de Crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et de faux sont des infractions de faux monnayage.

Commentaires

284 cas de crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux ont été enregistrés par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales en 2024. Ces chiffres sont en baisse de 26% et 46% respectivement rapport aux années 2020 et 2023.

Entre 2020 et 2024, le pic des cas de crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux s'observe en 2021 avec 711 cas.

Suivant la répartition du nombre de crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux par région pour 100 000 habitants, les régions du Centre et des Hauts-Bassins avec respectivement 4 et 3 cas ont les ratios supérieurs à la moyenne nationale qui est de 1 cas.

Le faux monnayage constitue l'infraction dominante de cette catégorie avec 41,55% des cas.

Entre 2020 et 2024, le faible nombre de cas de faux monnayage s'observe en 2023 avec 388 cas.

Suivant la répartition de faux monnayage par région en 2024, la région du Centre enregistre la plus forte proportion des cas (81,31%).

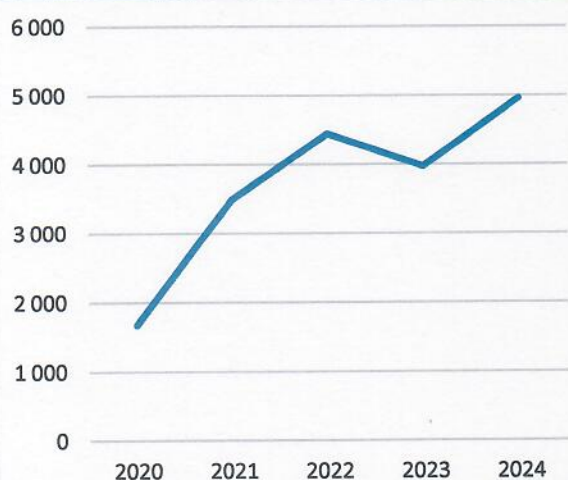
Selon la répartition du nombre de cas de faux monnayage par région pour 100 000 habitants en 2024, seule la région du Centre avec près de 3 cas enregistrent une valeur supérieure à la moyenne qui est de 0,5 cas.

3.1.6 Crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC

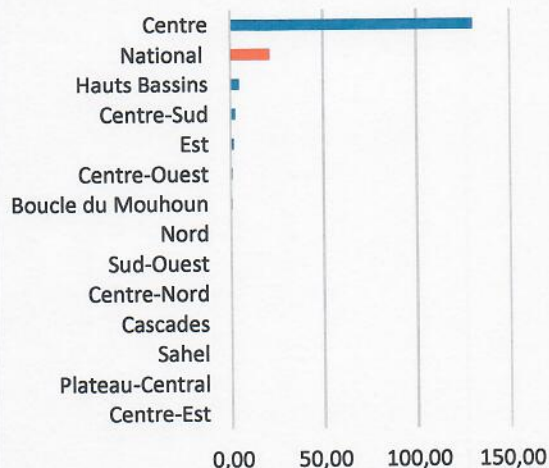
Tableau 15 : Synthèse des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2024

Nombre de crimes et délits	Cyber escroquerie			Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	% région du Centre	2023	2020
4 954	2061	42	98,93	25	197

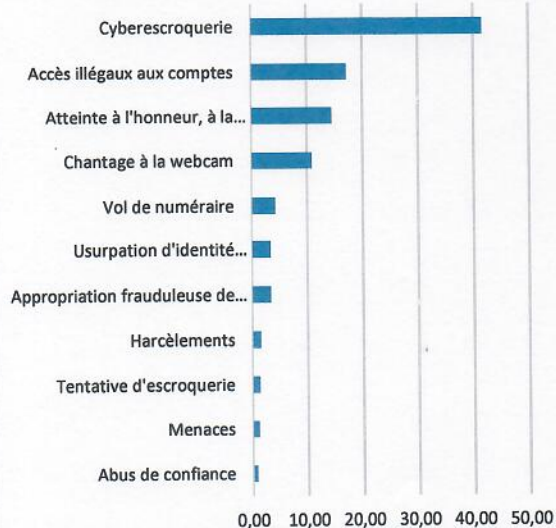
Graphique 64 : Evolution des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC



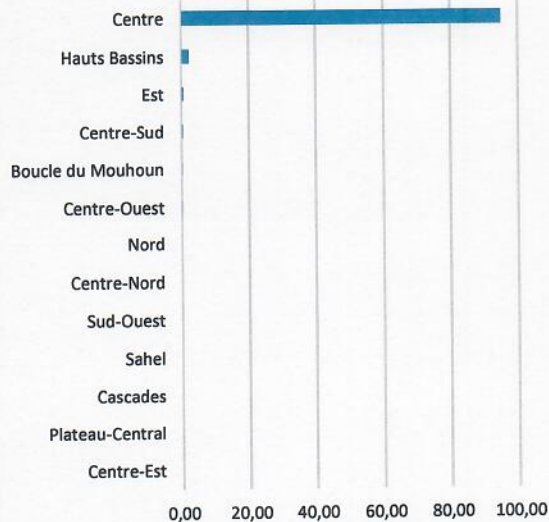
Graphique 65 : Répartition du nombre de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région pour 100 000 habitants en 2024



Graphique 66 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2024



Graphique 67 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région en 2024



Points saillants :

- hausse de 25% des crimes et délits en matière informatique par rapport à 2023 ;
42% de cas de cyber escroquerie en 2024 parmi les crimes et délits en matière informatique.

Commentaires

Près de 5 000 cas de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC ont été enregistrés par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales en 2024. Ces chiffres sont en hausse de 25% rapport à l'année 2023. Comparativement à 2020, les crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC ont presque triplé.

Selon la répartition nombre de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région pour 100 000 habitants, seul le Centre avec 130 cas, enregistre un ratio supérieur à la moyenne nationale qui est de 21 cas.

La cyber escroquerie avec 42% des cas d'infractions constitue la proportion la plus élevée de cette catégorie. Elle est suivie des accès illégaux aux comptes et de l'atteinte à l'honneur, à la considération des personnes et à la vie privée.

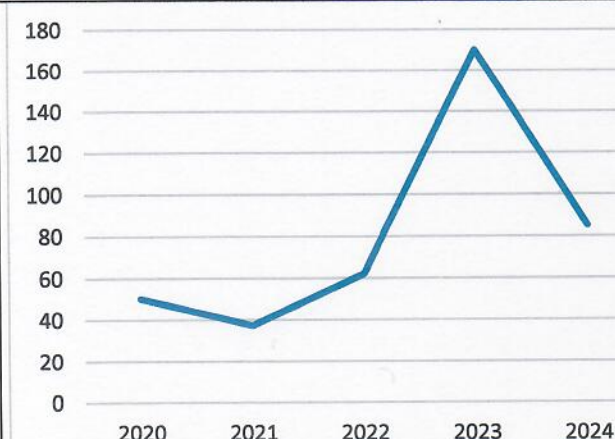
Suivant la répartition du nombre de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région en 2024, la région du centre arrive largement en tête avec 95% des cas enregistrés.

3.1.7 Crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues

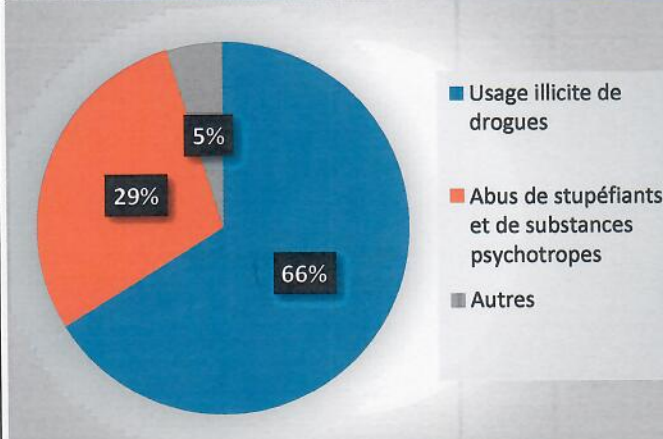
Tableau 16 : Synthèse des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues en 2024

Nombre des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues	Usages illicites de drogues		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2023	2020
85	55	65	-50	70

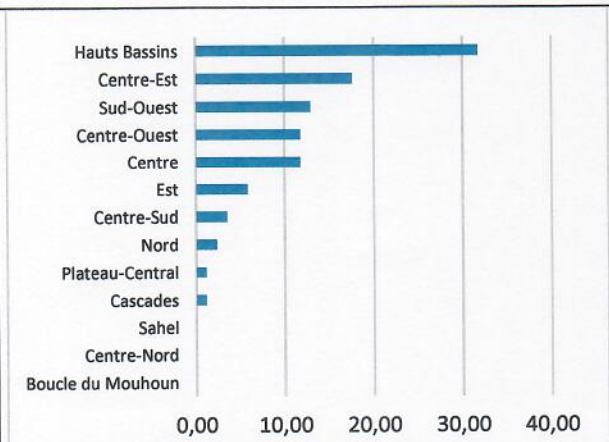
Graphique 68 : Evolution des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues



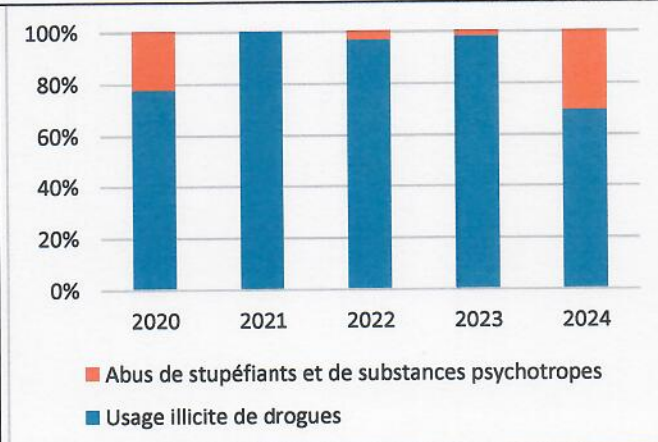
Graphique 69 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues en 2024



Graphique 70 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par région en 2024



Graphique 71 : Evolution des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues selon le type



Points saillants

- baisse de 50% du nombre des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par rapport à 2023 ;
- 65% des cas d'usage illicites de drogues parmi les crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues.

Commentaires

85 cas de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues ont été enregistrés par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales en 2024. Ces chiffres sont en baisse de 50% rapport à l'année 2023 et en hausse de 70% par rapport à 2020.

La majorité des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues concerne l'usage illicite de drogues (65%).

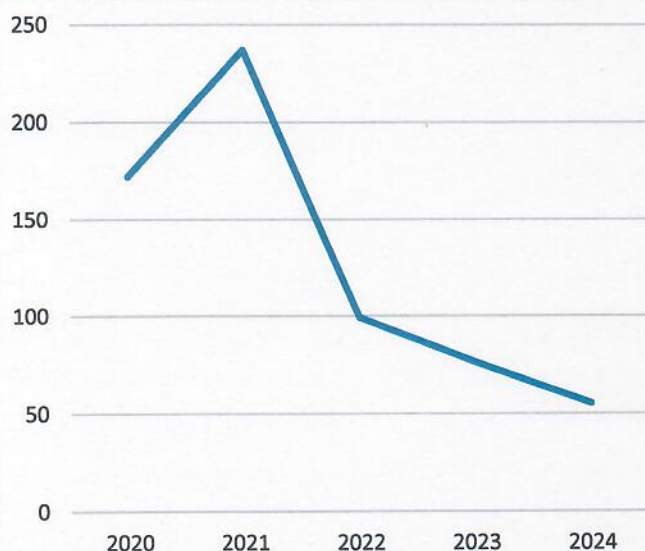
Suivant la répartition des cas de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par région, celle des Hauts-Bassins arrive en tête avec près de 32% des cas enregistrés.

3.1.8 Corruption et infractions assimilées

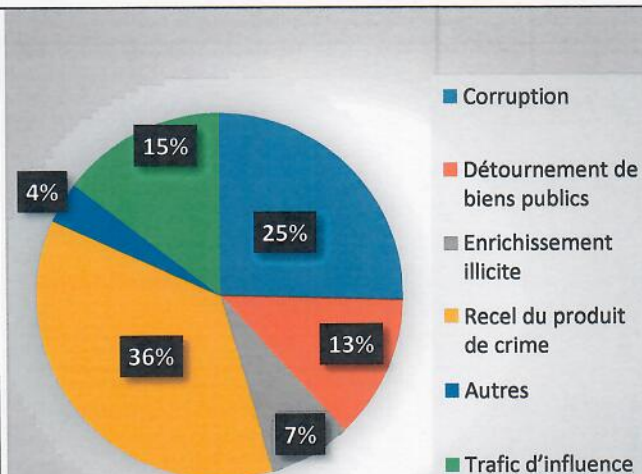
Tableau 17 : Synthèse des crimes et délits de corruption et infractions assimilées en 2024

Nombre en 2022	Recel de produit du crime		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2023	2020
55	20	36	-28	-68

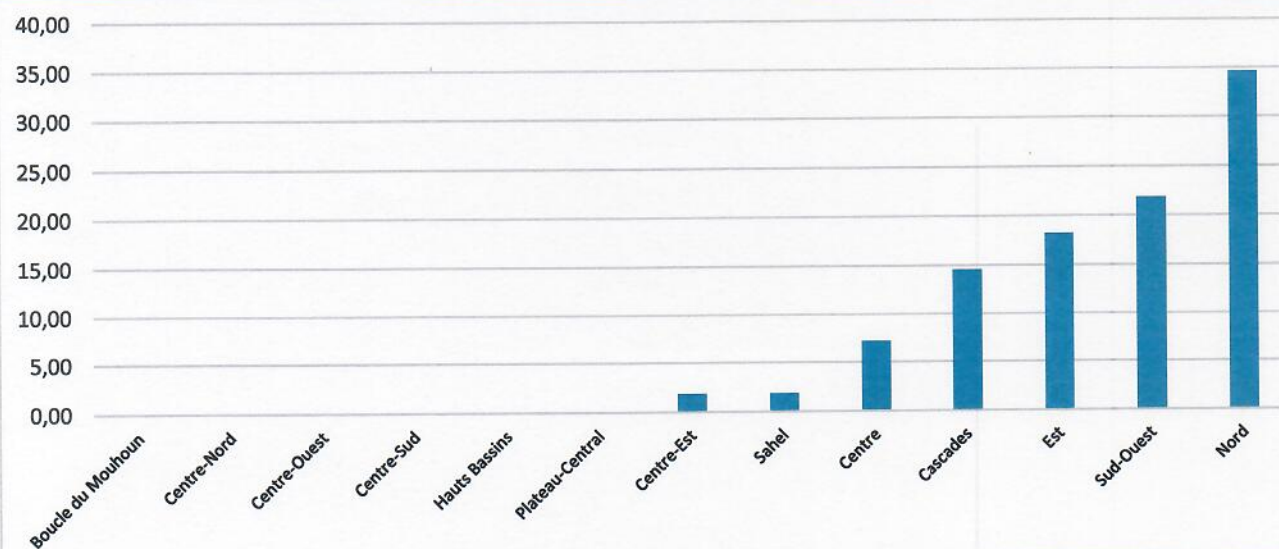
Graphique 72 : Evolution des crimes et délits de corruption et infractions assimilées



Graphique 73 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits de corruption et infractions assimilées en 2024



Graphique 74 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits de corruption et infractions assimilées par région en 2024



Points saillants

- Baisse de 28% du nombre des crimes et délits de corruption et infractions assimilée par rapport à 2023 ;
- 36% des cas de recel de produit du crime parmi les infractions de corruption et infractions assimilées.

Commentaires

55 cas de crimes et délits de corruption et infractions assimilées ont été enregistré par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales en 2024. Ces chiffres ont connu une baisse de 28% par rapport à l'année 2023.

Suivant la répartition des cas de corruption et infractions assimilées, le recel de produit de crime représente 36% des cas.

Selon la répartition des cas de crimes et délits de corruption et infractions assimilées par région, la Région de l'Est enregistre le taux le plus élevé avec près de 35%.

3.1.9 Saisie de stupéfiants et de drogues

Tableau 18 : Synthèse des saisies de stupéfiants et de drogue en 2024

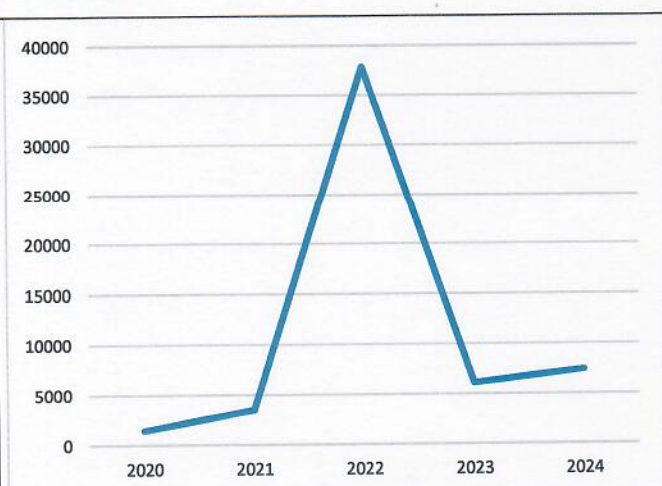
Type	Quantité en kg	Proportion (%)	Variation (%) par rapport à	
			2023	2020
Cannabis	4 160,6	56	-19,8	245,1
Cocaïne	8,6	0	-92,0	-100,0

*non applicable

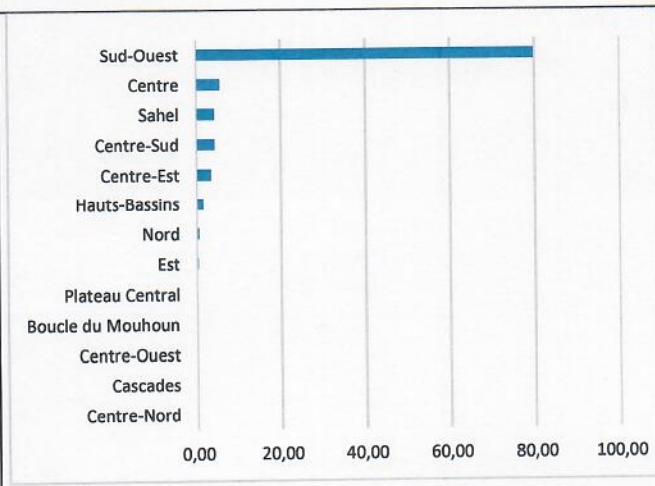
Tableau 19 : Répartition des saisies de stupéfiants et de drogues par région (kg)

Région	Médicaments de la rue	Cannabis	Héroïne	Cocaïne	Autres	Total
Boucle du Mouhoun	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Cascades		0,60				0,60
Centre	4,42	230,83	30,10	8,58		273,93
Centre-Est	7,00	139,50	0,00	0,00	13,30	159,80
Centre-Nord	0,28	0,15	0,00	0,00	0,41	0,84
Centre-Ouest		1,70			2,80	4,50
Centre-Sud	4,60	178,90				183,50
Est	0,00	12,13	0,00	0,00	0,00	12,13
Hauts-Bassins	699,64	60,02			1,73	761,39
Nord		22,52			100,00	122,52
Plateau Central	0,00	10,76	0,00	0,00	0,00	10,76
Sahel	2 350,00	181,25	0,00	0,00	0,00	2 531,25
Sud-Ouest	16,75	3317,21	0,00	0,00	0,00	3 333,96
National	3082,68	4160,56	30,10	8,58	118,24	7400,16

Graphique 75 : Evolution des quantités de stupéfiants et de drogues saisies en kg



Graphique 76 : répartition (%) des quantités (Kg) de cannabis saisies par région en 2024



Points saillants

- baisse des quantités de cocaïne et de cannabis saisies par rapport à 2023 ;
- 79,72% de quantité de cannabis saisie dans la région du Sud-Ouest.

Commentaires

Les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont saisi plus de 7 400 kg de drogues et stupéfiants au cours de l'année 2024.

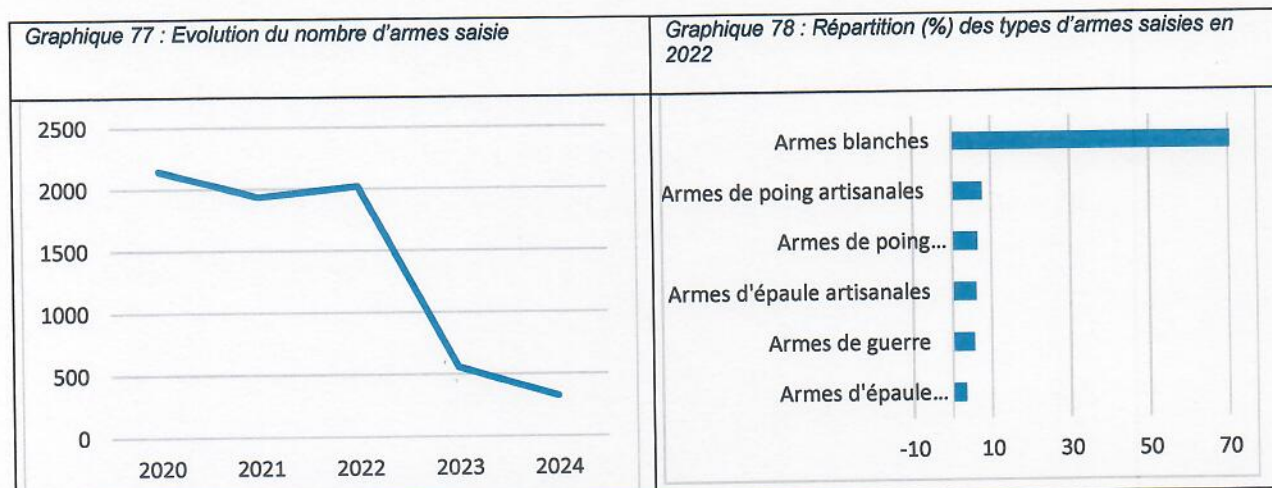
Suivant les saisies de drogue par type en 2024, les quantités de cocaïne et de cannabis enregistrent des baisses respectives de 92% et 19,8% par rapport à 2023. Comparativement à l'année 2020, les quantités de cannabis saisies ont plus que triplé.

Suivant la répartition des quantités de cannabis saisies par région en 2024, la région du Sud-Ouest a enregistré la plus grande quantité, soit près de 80%. La totalité des quantités de cocaïne et d'héroïne ont été saisies dans la région du Centre. Quant aux médicaments de rue, les régions du sahel et des hauts bassins avec respectivement 76,23 et 22,70% ont les proportions les plus élevées.

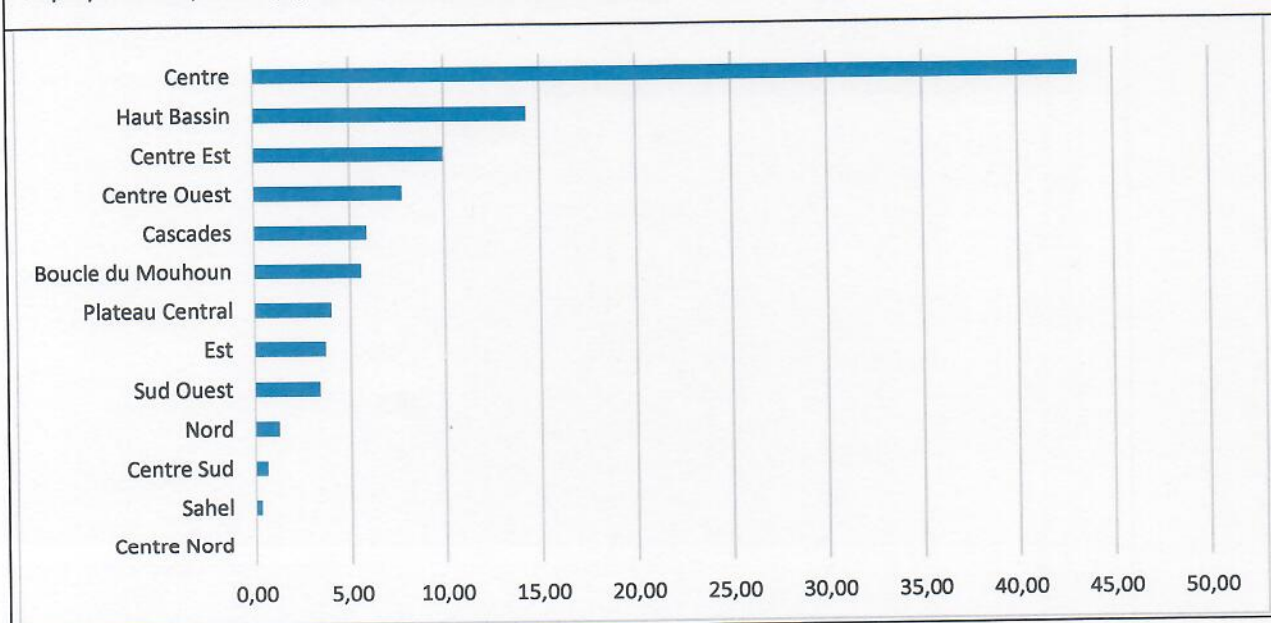
3.1.10 Armes saisies

Tableau 20 : Synthèse des armes saisies en 2022

Nombre d'armes saisies	Armes blanches		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2023	2020
322	227	70,5	-41,98	-84,98



Graphique 79 : Répartition (%) des armes saisies par région en 2022



Points saillants

- baisse de 41,98% du nombre d'armes saisies par rapport à 2023 ;
- 70,5% d'armes blanches parmi les armes saisies en 2024.

Commentaires

En 2024, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont saisi 322 armes. Ces saisies ont baissé respectivement de 41,98% et 84,98 par rapport à 2023 et 2020.

Pour ce qui concerne les armes saisies par types en 2024, les armes blanches ont la proportion la plus élevée avec 70,50%. Les armes d'épaule industrielles avec 3,42% des saisies représentent la proportion la plus faible.

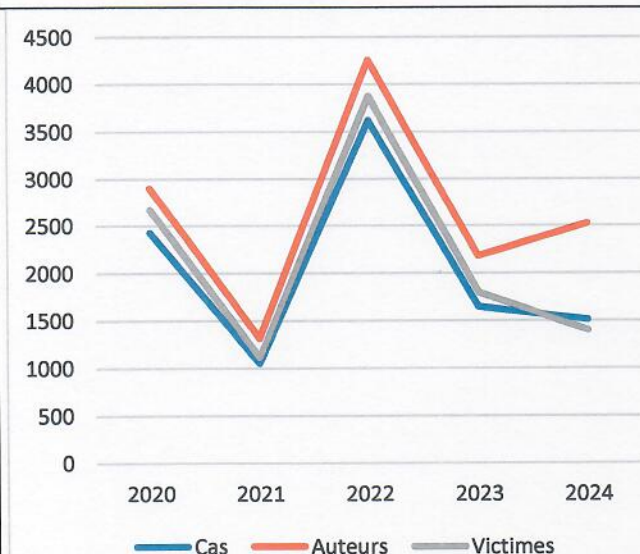
Selon la répartition du nombre d'armes saisies par région en 2024, le Centre se distingue avec plus de 40% des saisies.

3.2 Attaques et agressions à main armée

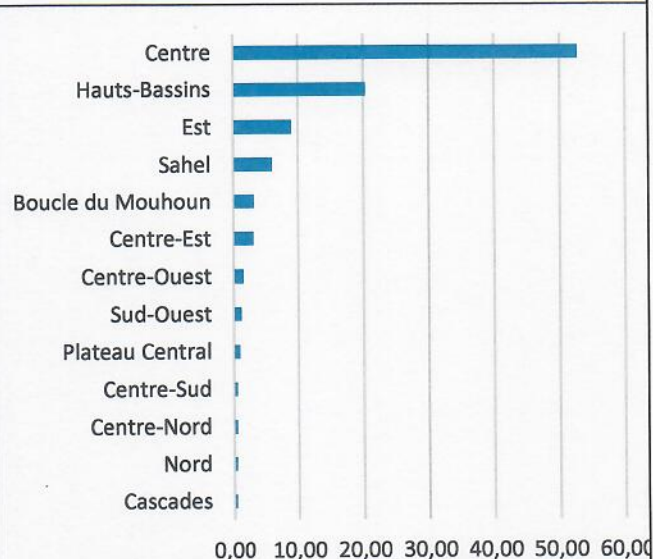
Tableau 21 : Synthèse des attaques et agressions à main armée en 2024

Nombre d'attaques et agressions à main armée	Nombre d'auteurs	Victimes			Variation (%) des cas d'attaques et agressions à main armée par rapport à		Variation (%) du nombre d'auteurs par rapport à		Variation (%) du nombre des victimes par rapport à	
		Nombre	% femmes	% morts	2023	2020	2023	2020	2023	2020
1 508	2 513	1 397	15	4,5	-8	-38	16	-13	-22	-61

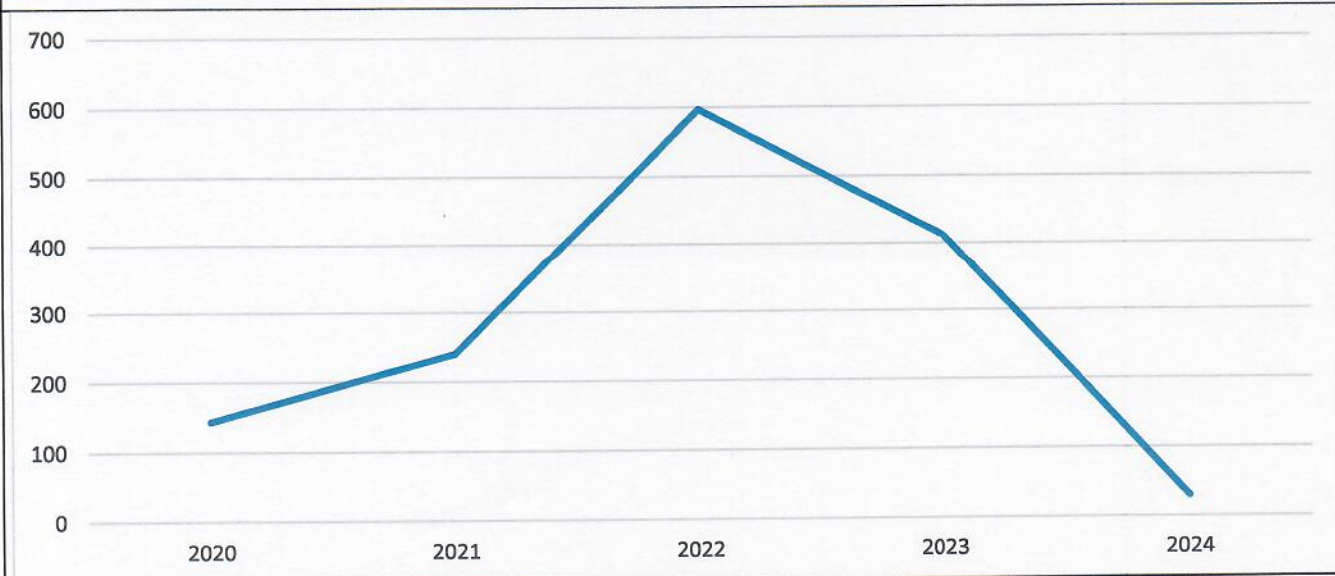
Graphique 80 : Evolution du nombre, des auteurs et des victimes des attaques et agressions à main armée.



Graphique 81 : Répartition (%) des attaques et agressions à main armée par Région en 2024.



Graphique 82 : Evolution de la valeur des biens emportés en millions de francs CFA



Points saillants

- baisse du nombre d'attaques et agressions à main armée par rapport à 2023 ;
- 53 % d'attaques à main armée dans la région du Centre.

Commentaires

En 2024, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont enregistré plus de 1 508 cas attaques et agressions à main armée sur les pistes rurales et à l'intérieur des agglomérations. Le nombre d'attaques et agressions a diminué de 8% par rapport à l'année 2023 et de 38% par rapport à 2020.

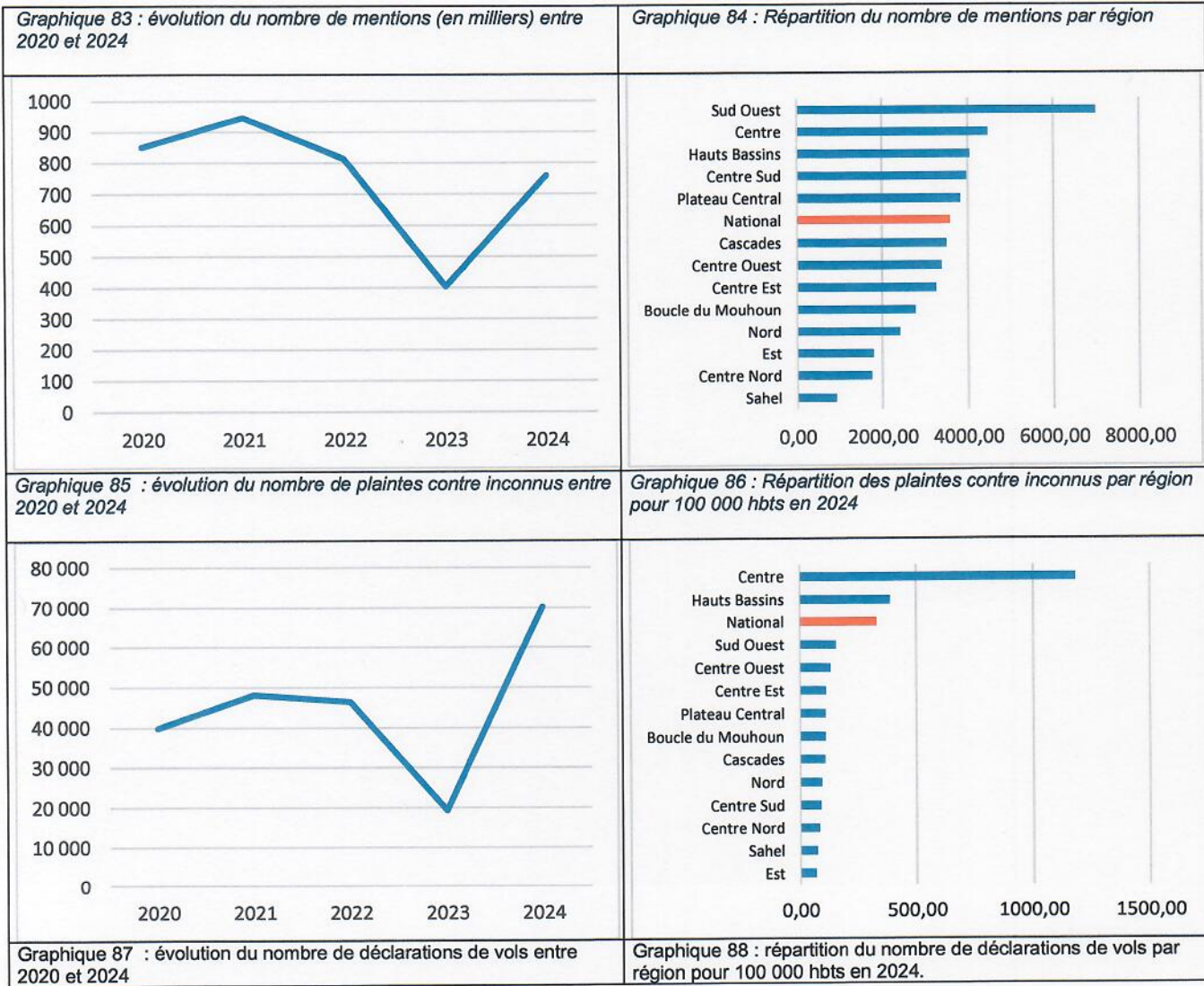
Ces attaques et agressions ont été perpétrées par plus de 2 500 auteurs et occasionné près de 1 400 victimes dont 15% de femmes. Le nombre d'auteurs des attaques et agressions à main armée a augmenté de 16% par rapport à l'année 2023 et diminué de 13% par rapport à l'année 2020. Quant aux victimes liées à ces attaques, leur nombre est en baisse respective de 22% et 61% en 2023 et 2020.

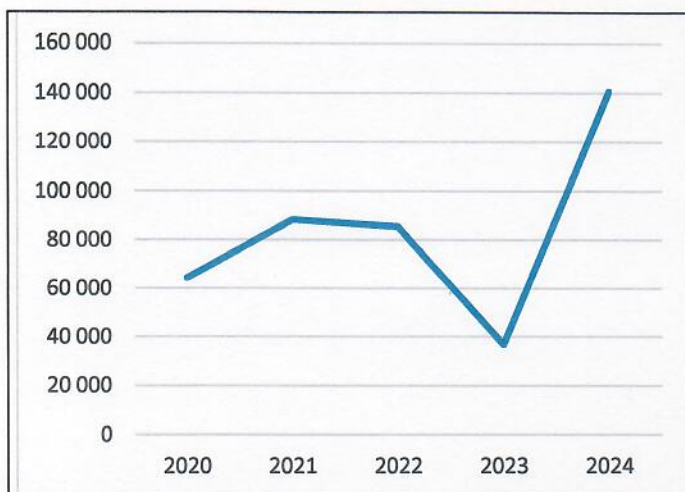
En 2024, suivant la proportion des attaques et agressions à main armée par région, celle du Centre compte plus de la moitié des cas avec 53%.

IV. Activités de sécurité publique

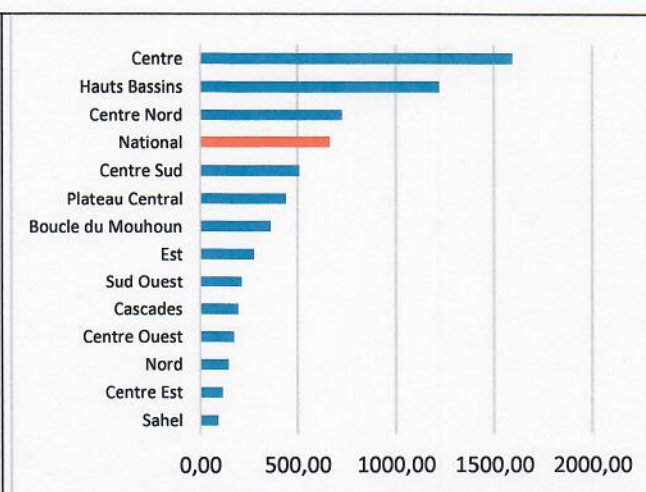
Tableau 22 : Synthèse des activités de sécurité publique en 2024

Nombre de Mentions	Variation du nombre de mentions % par rapport à		Nombre de déclarations de vols	Variation du nombre de déclarations de vols en % par rapport à		Nombre de plaintes contre inconnu	Variation du nombre de plaintes contre inconnu en % par rapport à	
	2023	2020		2023	2020		2023	2020
759 463	87,87	-10,71	140 603	283,03	119,06	70 211	263,90	76,93

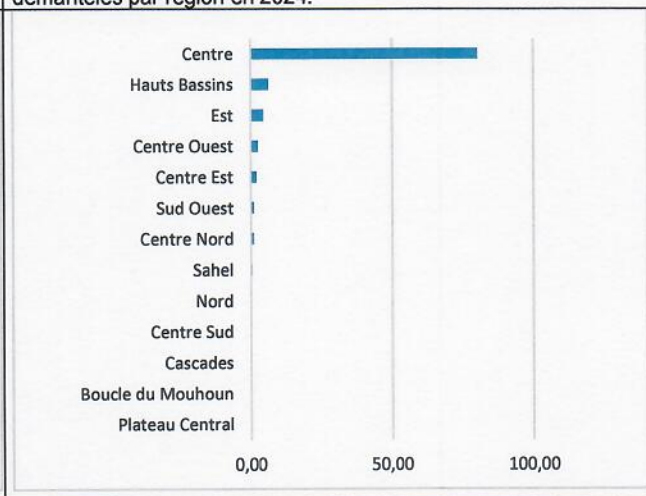
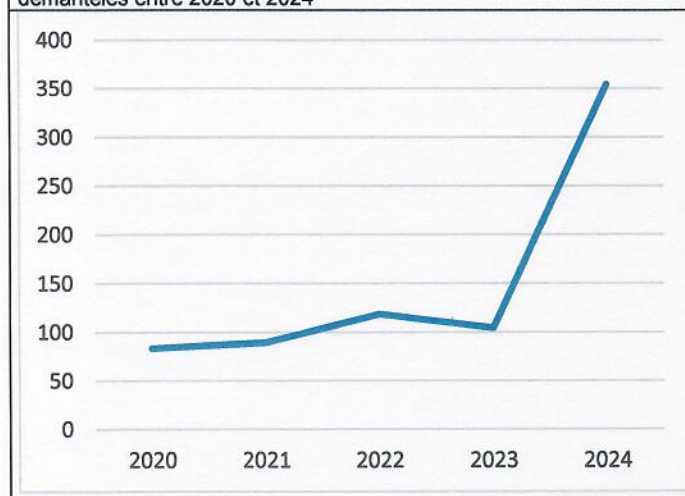




Graphique 89 : évolution du nombre de réseaux de délinquants démantelés entre 2020 et 2024



Graphique 90 : répartition du nombre de réseaux de délinquants démantelés par région en 2024.



Points saillants :

- hausse de 87,87% des mentions/événements par rapport à 2023 ;
- hausse de 283,03% des déclarations de vols par rapport à 2023;
- hausse de 263,9% des plaintes par rapport à 2023

Commentaires

En 2024, les services de la police et de la gendarmerie nationales ont enregistré près de 760 000 mentions, soit une hausse de 87,87% par rapport à 2023. Ce nombre a évolué en dent de scie entre 2020 et 2022 avec un pic en 2021. De 2022 à 2023, le nombre de mention a connu une baisse considérable de 50%.

Suivant la répartition des mentions par région pour 100 000 habitants, cinq régions détiennent des ratios supérieurs à la moyenne nationale (3 583). La région du Sud-Ouest vient largement en tête avec 6 981 mentions tandis que celle du Sahel se distingue avec le ratio le plus bas.

En 2024, les services de la police et de la gendarmerie nationales ont enregistré plus de 70 000 plaintes. Ce nombre a connu une forte hausse par rapport à 2023, soit 263,9%. Entre 2020 et 2023, ce nombre a connu une hausse en 2021, avant de baisser jusqu'en 2023. La baisse est considérable entre 2022 et 2023, soit 58,31%.

Suivant la répartition des plaintes par région pour 100 000 habitants, celles du Centre et des Hauts-Bassins détiennent des ratios supérieurs à la moyenne nationale (331).

Plus de 140 000 déclarations de vols ont été enregistré en 2024, soit une augmentation de 283,03% par rapport à 2023. Sur la période 2020-2023, ce nombre a connu une hausse en 2021, avant de diminuer jusqu'en 2023. La baisse est considérable entre 2022 et 2023, soit 56,97%.

La répartition du nombre de déclarations de vols par région pour 100 000 habitants donne la région du Centre en tête. Elle est suivie des régions des Hauts Bassins et du Centre Nord. Seules ces trois régions possèdent des ratios supérieurs à la moyenne nationale (663).

354 réseaux de délinquants ont été démantelés au cours de l'année 2024, soit une hausse de 240,38% par rapport à 2023 et de 361,25% par rapport 2020. Sur la période 2020-2023, ce nombre a connu une hausse continue jusqu'en en 2022, avant de diminuer légèrement en 2023.

La répartition du nombre de réseaux de délinquants démantelés par région place la région du Centre en tête avec plus de 80% des cas.

Notes méthodologiques

Variation en pourcentage par rapport à l'année n-1: différence entre la variable de l'année n- la variable de l'année n-1 rapporté à la valeur de l'année n-1 et exprimé en pourcentage.

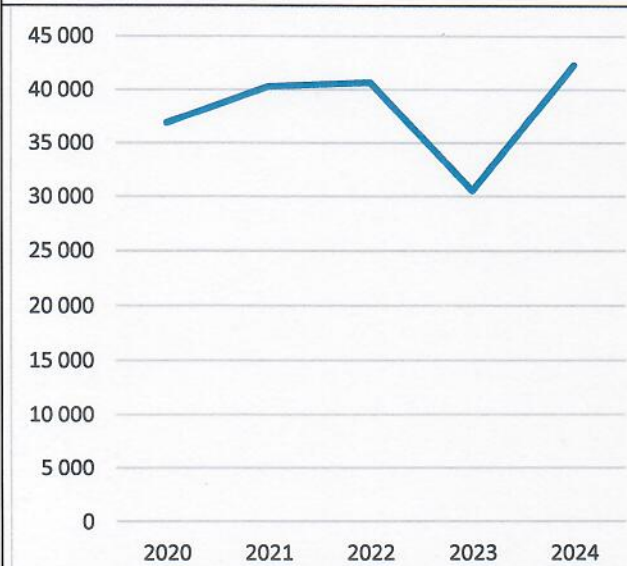
Variation moyenne en nombre par rapport à une année de référence : soustraction du nombre total de l'année n et celui de l'année de référence/le nombre d'année de la période.

Variation moyenne en pourcentage par rapport à l'année de référence_ : produit par 100 du rapport entre la variation moyenne sur la valeur de l'année de référence.

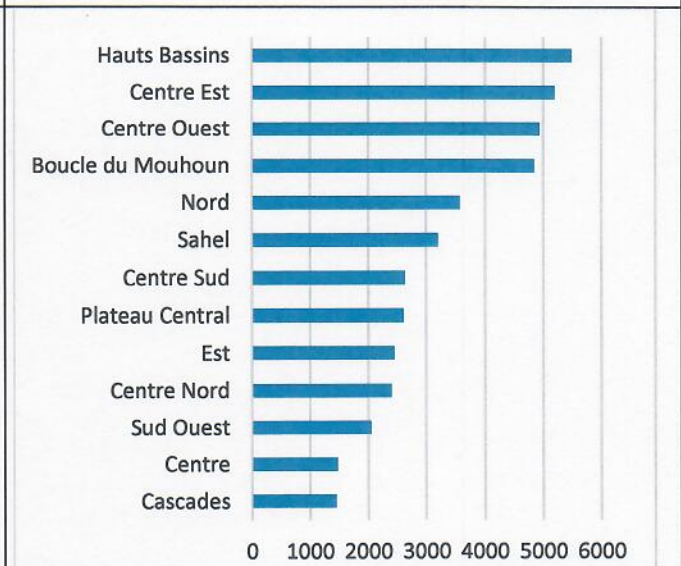
Tableau 23 : Synthèse des patrouilles et de déclarations de vols en 2024.

Nombre de patrouilles	Variation du nombre de patrouilles en % par rapport à		Nombre de service d'ordre	Variation du nombre de service d'ordre en % par rapport à	
	2023	2020		2023	2020
42 297	38,48	14,63	4 621	50,87	5,62

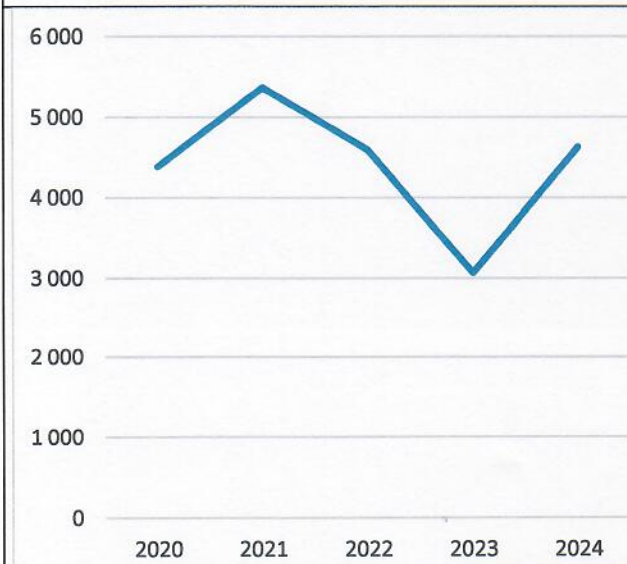
Graphique 91 : Evolution du nombre de patrouilles



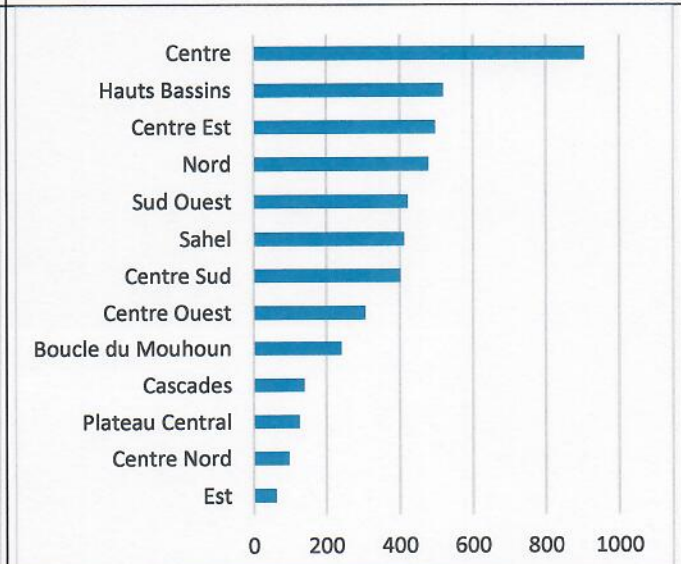
Graphique 92 : Répartition du nombre de patrouilles par région en 2024



Graphique 93 : Evolution du nombre de services d'ordre



Graphique 94 : Répartition du nombre de services d'ordre par région en 2024



Points saillants :

- hausse de 38,48% des patrouilles en 2024 par rapport à 2023 ;
- hausse de 50,87% des services d'ordre 2024 par rapport à 2023.

Commentaires

En 2024, les services de la police et de la gendarmerie nationales ont effectué plus de 42 000 patrouilles. Ces patrouilles sont en hausses respectives de 38,48% et de 14,63% par rapport aux années 2023 et 2020.

Selon la répartition des patrouilles par région, celle des Hauts Bassins se distingue avec la proportion la plus élevée de patrouilles effectuées tandis que celle des Cascades détient la proportion de patrouilles effectuées la plus faible.

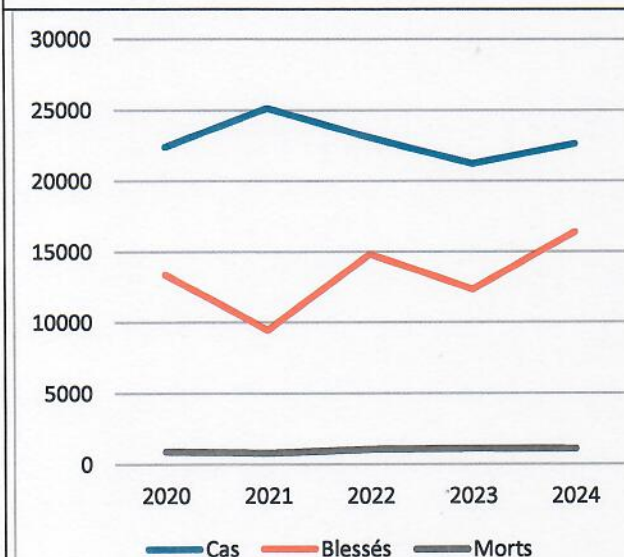
En 2024, 4 621 services d'ordre ont été effectués par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales. On note des hausses de 50,86% par rapport à 2023 et de 5,62% par rapport à 2020. Globalement, cet indicateur évolue en dents de scie avec un pic en 2021 et un creux en 2023.

Suivant le nombre de services d'ordre par région en 2024, la proportion la plus élevée s'observe dans la région du Centre tandis que la plus faible se retrouve dans la région de l'Est.

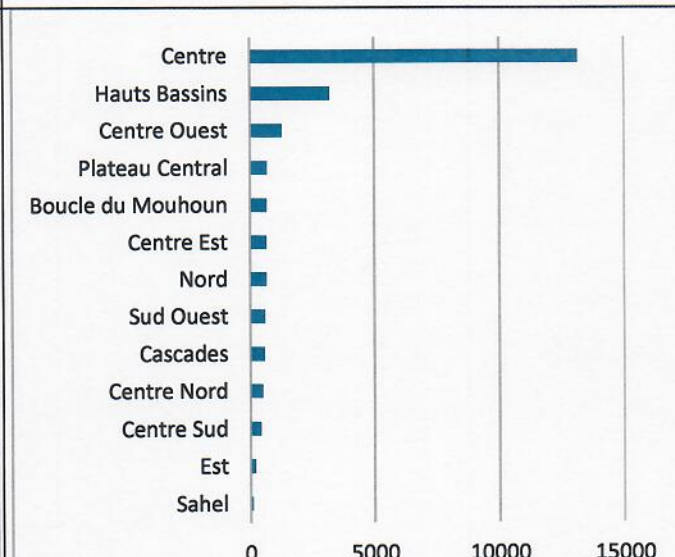
Tableau 24 : Synthèse des accidents de circulation routière en 2024

Désignation	Nombre	Variation % par rapport à	
		2023	2020
Nombre de cas d'ACR	22 645	6,62	1,04
Nombre de blessés liés aux ACR	16 349	33,22	22,74
Nombre de morts liés aux ACR	1 085	-3,04	18,19

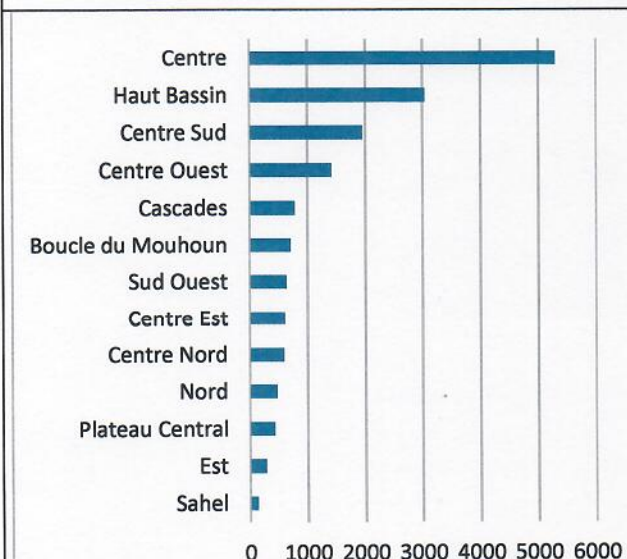
Graphique 95 : Evolution des cas, des blessés et des morts liés aux ACR



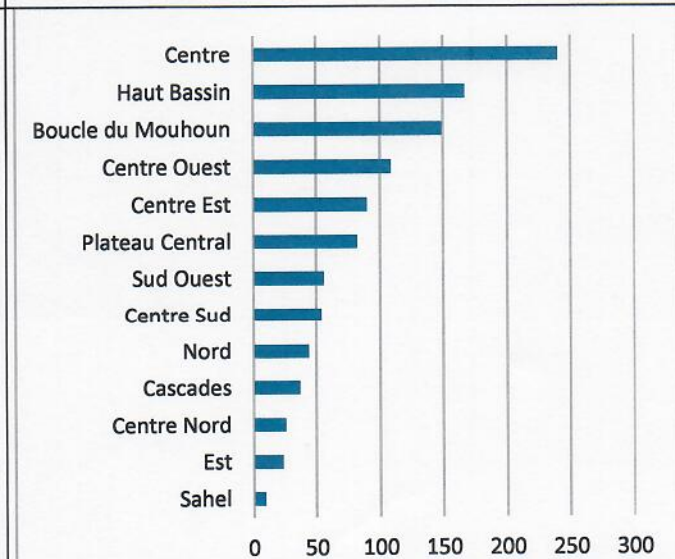
Graphique 96 : Répartition du nombre des ACR par région en 2024



Graphique 97 : Répartition du nombre de blessés liés aux ACR par région en 2024



Graphique 98 : Répartition du nombre de morts liés aux ACR par région en 2024



Points saillants

- Hausse de 6,62% du nombre d'accidents de circulation routière (ACR) par rapport à 2023 ;
- Hausse de 33,22% du nombre de blessés liés aux ACR par rapport à 2023.

Commentaires

En 2024, les services de la police et de la gendarmerie nationales ont constaté plus de 22 600 cas d'accidents de circulation routière (ACR). Ce nombre est en hausse de 6,62% par rapport à 2023 et est resté quasiment au même niveau comparativement à l'année 2020. Concernant le nombre de blessés liés aux ACR en 2024, il se chiffre à 16 349, soit une hausse de 33,22% par rapport à 2023 et de 22,74% comparativement à 2020. Quant au nombre de morts il chiffre à 1 085, soit une baisse de 3,04% par rapport à 2023 et une augmentation de 18,19% comparé à l'année 2020.

Suivant la répartition des cas d'ACR par région en 2024, le nombre le plus élevé s'observe dans la région du Centre avec 13 138 cas, soit une proportion de 58,02% de l'ensemble des cas. Elle est suivie de loin par la région des Hauts-Bassins avec 3 208 cas. Les régions de l'Est et du Sahel avec respectivement 210 et 101 cas enregistrent les plus faibles nombres d'accidents.

Selon la répartition du nombre de blessés par région, celles du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Sud ont respectivement les nombres les plus élevés. . Les régions de l'Est et du Sahel ont les plus faibles nombres de blessés.

Quant à la répartition du nombre de morts liés aux ACR par région, celles du Centre, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun ont respectivement les nombres les plus élevés tandis que les régions du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel ont les plus faibles nombres.

Notes méthodologiques

Proportion des blessés par cas d'ACR par région en 2024 : produit par 100 du rapport nombre de blessés/nombre de cas par région.

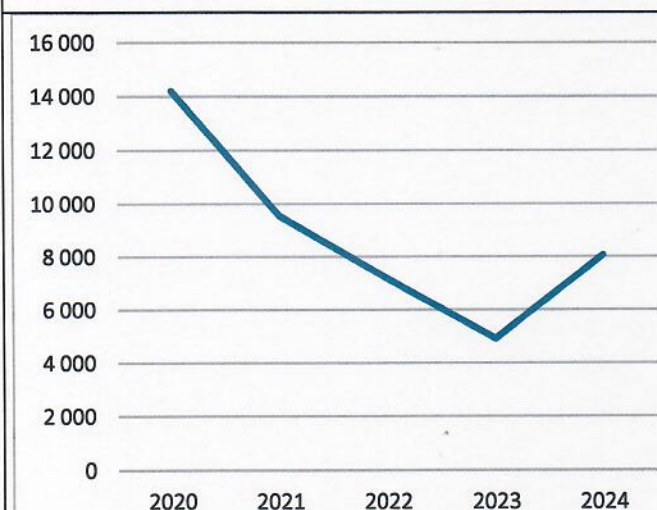
Proportion des morts par cas d'ACR par région en 2024 : produit par 100 du rapport nombre de mort/nombre de cas par région

V. Activités de sûreté de l'Etat

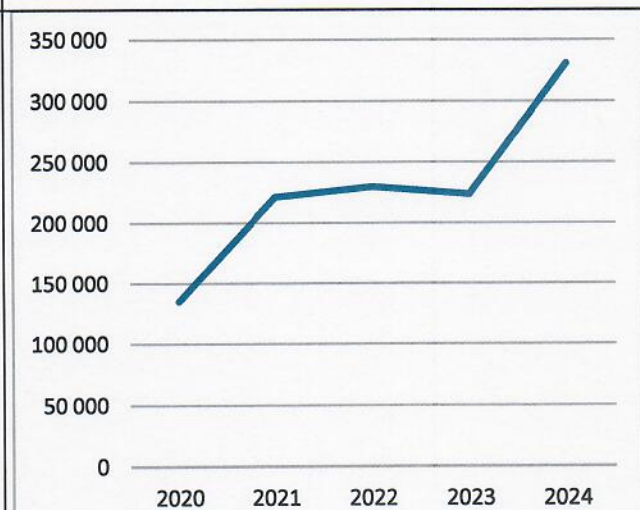
Tableau 25 : Synthèse des activités de sûreté de l'Etat en 2024

Activités de sûreté de l'Etat	Nombre en 2024	Variation par rapport à 2023	Variation par rapport à 2020
Manifestations autorisées	8 070	64,83	-43,19
Fiches d'Hôtels	330 642	47,95	145,29
Visas d'entrée	1 741	-71,63	-33,75
Notes de renseignement	3 005	24,22	-50,66

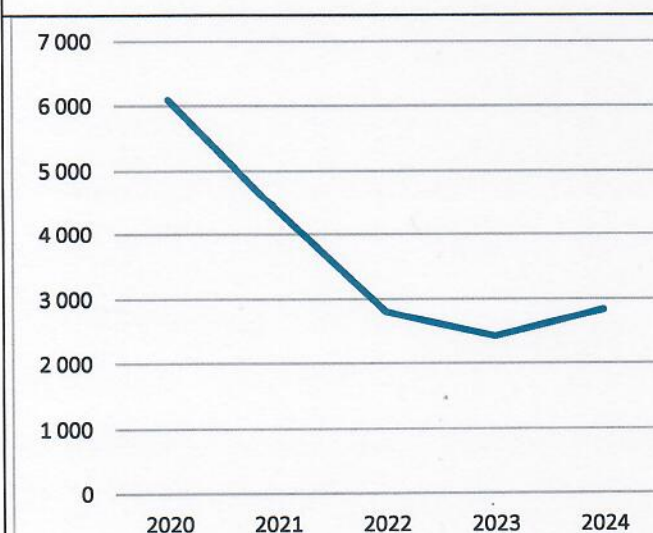
Graphique 99 : Evolution des manifestations autorisées entre 2020 et 2024



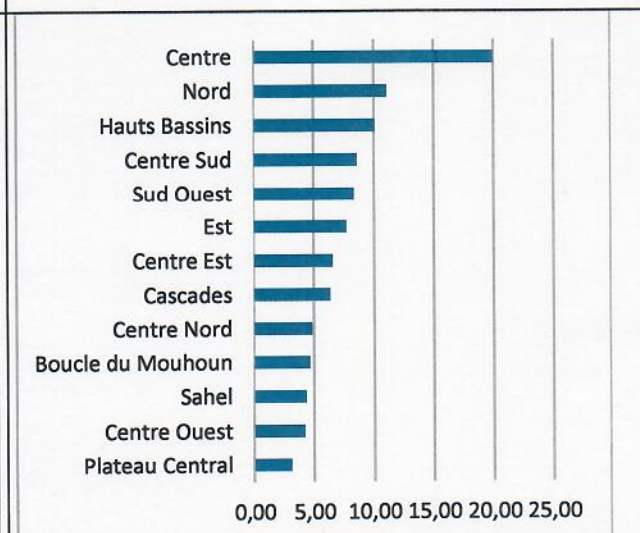
Graphique 100 : Evolution des fiches d'hôtel entre 2020 et 2024



Graphique 101 : Evolution notes de renseignements



Graphique 102 : Répartition (%) des notes de renseignement par région en 2024



Points saillants

- hausse de 50,71% des manifestations autorisées par rapport à 2023 ;
- hausse de 38,16% du nombre de fiches d'hôtels exploitées par rapport à 2023.

Commentaires

En 2024, les services de la police et de la gendarmerie nationales ont couvert plus de 7 000 manifestations autorisées. Ce nombre a augmenté de 64,83% par rapport à 2023. Cette augmentation intervient après une baisse continue entre 2020 et 2023.

Les fiches d'hôtels exploitées par les services de la Police nationale en 2024 sont au nombre de 330 642, soit une hausse de 47,95% par rapport à 2023. Sur la période 2020-2024, le nombre de fiches exploitées a une tendance à la hausse.

En 2024, le nombre de visas d'entrée a connu des baisses respectives de 71,63% par rapport à 2023 et 33,75% par rapport à 2020.

Pour ce qui est des notes de renseignement, le nombre a également connu une hausse de 24,22% entre 2023 et 2024.

Cependant sur la période 2020-2024, les notes de renseignements ont baissé de 50,66

Annexes

Définition des concepts de police administrative

- ☞ **Accident de la circulation routière** : évènement imprévu malheureux ou dommageable qui survient lors de la circulation.
- ☞ **Appel de dénonciation reçu** : appel faisant état d'un fait qui est en train d'être commis ou qui est déjà commis.
- ☞ **Attroupement** : rassemblement illégal de personnes plus ou moins tumultueux (agité) sur la place ou la voie publique.
- ☞ **Carnet de séjour visé** : journal tenu par un voyageur visé par une autorité compétente.
- ☞ **Certificat de perte ou de vol** : écrit officiel, ou dûment signé par un OPJ, qui atteste un fait de perte ou de vol.
- ☞ **Certificat de résidence** : écrit officiel, ou dûment signé par une autorité compétente qui atteste le fait de demeurer habituellement dans un lieu déterminé.
- ☞ **Certification de signature** : assurance donnée par écrit par une autorité habilitée pour attester de la conformité de signature d'un ou de plusieurs personnes.
- ☞ **Conduite sans permis de conduire** : fait pour une personne de s'emparer d'un véhicule automobile ou motorisé pour exercer une certaine manœuvre sans être titulaire d'un document qui l'atteste.
- ☞ **Copie certifiée conforme** : double identique à l'original, par laquelle celui qui la délivre atteste qu'elle est conforme à l'original qui lui a été présentée.
- ☞ **Déclaration de vols** : fait pour quiconque en cas de vol d'un objet ou d'une chose quelconque, de se présenter dans un bref délai au commissariat de police ou la brigade de gendarmerie nationale la plus proche pour déposer une plainte.
- ☞ **Délit de fuite** : attitude de toute personne qui sachant qu'elle-même ou le véhicule qu'elle conduit a causé ou occasionné un accident de roulage dans un lieu public, prend la fuite pour échapper aux constatations utiles même si l'accident n'est pas imputable à sa faute.
- ☞ **Enquête administrative** : procédure visant à s'assurer que personne ne sera lésée dans son droit par la réalisation d'un projet.
- ☞ **Fiche d'hôtel** : support rempli par les clients d'un hôtel et destinés à être conservés parmi d'autres pour consultation éventuelle des renseignements qu'ils portent.
- ☞ **Manifestation autorisée** : manifestation qui se tient après autorisation de l'autorité administrative dans les conditions prévues par les textes en vigueur.
- ☞ **Mention** : Mot ou phrase qui donne une précision ou un renseignement.
- ☞ **Note de renseignements** : écrit qui relate un fait ou un évènement d'ordre politique, économique, social, culturel, etc.

- ☞ **Objet trouvé** : Service chargé de la collecte et de la restitution éventuelle des objets perdus accidentellement par leurs propriétaires.
- ☞ **Plainte contre inconnu** : dénonciation en justice, au commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie nationale d'une infraction pénale dont on est la victime contre une personne non identifiée.
- ☞ **Protection de personnalité** : ensemble des moyens mis en œuvre pour préserver une personnalité d'une attaque ou d'un danger quelconque.
- ☞ **Réunion autorisée** : réunion publique qui se tient après autorisation de l'autorité administrative dans les conditions prévues par les textes en vigueur.
- ☞ **Service d'ordre** : service de police administrative au cours duquel une composante de la force publique participe au service de police générale dans une situation provoquée, autorisée ou tolérée, mais créant ou susceptible de créer une perturbation de l'ordre public par le rassemblement de personnes qu'elle implique généralement.
- ☞ **Structure communautaire locale de sécurité** : toute association légalement constituée et dont l'un au moins des objectifs est la participation à la lutte contre l'insécurité.
- ☞ **Visa d'entrée** : autorisation expresse accordée par un consulat ou une ambassade à l'extérieur du pays à une personne étrangère qui en fait la demande pour lui permettre d'entrer dans l'Etat de délivrance du visa afin d'y séjourner légalement durant le temps imparti.

Définition des concepts de police judiciaire

- ☞ **Abandon de famille** : fait pour le père ou la mère de famille d'abandonner, pendant plus de trois mois, la résidence familiale et de se soustraire, sans motif légitime, à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur.
- ☞ **Abattage clandestin** : mise à mort des animaux d'élevage dévolus à la production de viande dans des conditions qui ne respectent pas les normes réglementaires.
- ☞ **Abus d'autorité** : fait, pour une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, de s'introduire ou de tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui contre le gré de celui-ci hors les cas prévus par la loi.
- ☞ **Abus de confiance** : fait pour quiconque de détourner ou dissiper au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'il a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé.
- ☞ **Acte terroriste** : infraction définie par la loi dont le but est d'intimider ou de terroriser une population ou à contraindre un Etat ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque.

- ☞ **Acte terroriste par EEI** : l'utilisation d'engin explosifs improvisés (EEI) dans la commission d'une infraction dont le but est d'intimider ou de terroriser une population ou à contraindre un Etat ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque.
- ☞ **Adultère** : fait pour une personne mariée d'avoir des relations sexuelles avec une personne autre que son conjoint.
- ☞ **Agression à main armée** : atteinte à l'intégrité psychologique ou physiologique des personnes au moyen d'une arme de toute nature.
- ☞ **Assassinat** : homicide commis avec préméditation ou guet-apens.
- ☞ **Assistance à Huissier** : fait pour des agents de sécurité d'assister un Huissier dans l'accomplissement de ses missions
- ☞ **Association de malfaiteurs** : toute association ou entente quels que soient sa durée et le nombre de ses membres, formée ou établie dans le but de préparer ou de commettre des crimes contre les personnes ou les propriétés, constitue le crime d'association de malfaiteurs qui existe par le seul fait de la résolution d'agir arrêtée en commun.
- ☞ **Attaque à main armée** : agression physique ou morale au moyen d'une arme à feu ou d'une arme blanche.
- ☞ **Attentat à la pudeur** : tout acte de nature sexuelle, contraire aux bonnes mœurs, exercé directement ou intentionnellement sur une personne avec ou sans violence, contrainte ou surprise.
- ☞ **Avortement** : fait pour quiconque par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violences, ou par tout autre moyens, procure ou tente de procurer l'avortement d'une femme enceinte ou supposé enceinte ; qu'elle y ait consentie ou non.
- ☞ **Commission rogatoire** : acte par lequel un juge d'instruction délègue ses pouvoirs à un autre magistrat ou à un officier de police judiciaire, pour qu'il exécute à sa place un acte d'instruction.
- ☞ **Corruption** : fait, pour quiconque de promettre, offrir ou accorder à un agent public, directement ou indirectement, un avantage indu, soit pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions ; ou fait, pour tout agent public de solliciter ou accepter, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte relevant de ses fonctions.
- ☞ **Coups et blessures volontaires** : fait pour quiconque, de faire volontairement, des blessures ou de porter des coups, ou commet toutes autres violences ou voies de fait, s'il est résulté de ces violences une maladie ou une incapacité Nationale de travail personnel de plus de sept jours et de moins de vingt et un jours.
- ☞ **Cybercriminalité** : fait pour quiconque, qui frauduleusement, accède ou se maintient dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, entrave ou fausse le

fonctionnement d'un système de traitement automatisé ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, directement ou indirectement introduit des données dans un système de traitement automatisé ou supprime ou modifie les données qu'il contient ou leur mode de traitement ou de transmission.

- ☞ **Destruction volontaire de biens** : destruction ou détérioration d'un objet mobilier ou d'un bien immobilier appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire, ou d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes.
- ☞ **Détention illégale d'armes à feu** : fait pour quiconque sans autorisation légalement requise, fabrique, exporte, importe, détient, cède ou achète une arme à feu ou des munitions.
- ☞ **Détournement de biens publics** : fait pour toute personne qui détourne ou dissipe à des fins personnelles des deniers publics, effets actifs en tenant lieu, titre de paiement, valeur mobilière, actes contenant ou opérant obligations ou décharges, matériels ou objets mobiliers appartenant, destinés ou confiés à l'État, aux collectivités ou établissements publics, aux organismes ou sociétés bénéficiant d'une participation de l'État, qu'elle détient en raison de ses fonctions.
- ☞ **Détournement de mineur(e)** : le fait pour quiconque un mineur aura été confié par ceux qui en avaient légalement la garde et qui refusent de le représenter à ceux qui ont le droit de le réclamer à l'exception des pères et mères.
- ☞ **Diffamation** : c'est toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération des personnes ou du corps auquel le fait est imputé.
- ☞ **Empoisonnement** : attentat à la vie d'une personne par l'effet de substances qui peuvent donner la mort plus ou moins promptement, de quelque manière que ces substances aient été employées ou administrées et quelles qu'en aient été les suites.
- ☞ **Enlèvement** : constitue l'enlèvement, quiconque par violences, menaces ou fraude enlève ou fait enlever un mineur ou l'entraîne, le détourne ou le déplace ou le fait entraîner, détourner ou déplacer des lieux où il était mis par ceux à l'autorité ou à la direction desquels il était soumis ou confié.
- ☞ **Enquête de flagrant délit** : c'est une enquête conduite sur des faits actuels ou dans un temps très voisin de l'action, la personne soupçonnée est poursuivie par la clameur publique ou est trouvée en possession d'objets ou présente des traces ou indices, laissant penser qu'elle a participé au crime ou délit.
- ☞ **Enquête préliminaire** : c'est une enquête mise en œuvre d'office par l'OPJ ou sur demande du procureur, qui pourra ensuite décider de l'opportunité de poursuivre une infraction.
- ☞ **Escroquerie** : fait pour quiconque, soit en faisant usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit en abusant d'une qualité vraie, soit en employant des manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'autrui, à remettre des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

- ☞ **Evasion** : le fait, pour un détenu, de se soustraire à la garde à laquelle il est soumis.
- ☞ **Exposition ou délaisement d'enfant** : fait pour quiconque expose ou fait exposer, délaisse ou fait délaisser en un lieu solitaire un enfant ou un incapable hors d'état de se protéger lui-même en raison de son état physique ou mental.
- ☞ **Faux en écriture** : altération frauduleuse de la vérité manifestée dans un écrit public, authentique, privé, de commerce ou de banque susceptible de causer un préjudice à autrui, par l'un des procédés déterminés par la loi.
- ☞ **Faux et usage de faux** : c'est l'altération frauduleuse de la vérité accomplie dans un écrit par des moyens déterminés par la loi et de nature à causer un préjudice à autrui.
- ☞ **Filouterie** : fait de se faire remettre un bien ou un service tout en sachant que l'on ne pourra pas le payer.
- ☞ **Fraude en matière d'or** : exploitation et/ou commercialisation illégales de l'or.
- ☞ **Homicide involontaire** : fait pour quiconque commet par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements involontairement un homicide ou en est involontairement la cause.
- ☞ **Homicide volontaire /Meurtre** : fait par une personne de donner volontairement la mort à autrui.
- ☞ **Incendie volontaire** : destruction par la flamme qui en se propageant cause d'énormes dégâts causés par une tierce personne de façon volontaire.
- ☞ **Infanticide** : meurtre ou assassinat d'un enfant nouveau-né. Un enfant est considéré comme nouveau -né jusqu'à l'expiration du délai prescrit pour la déclaration de naissance.
- ☞ **Injure publique** : expression outrageante, terme de mépris ou invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait.
- ☞ **Instruction de justice** : instruction donnée par le Procureur général ou le Procureur du Faso.
- ☞ **Ivresse publique et manifeste** : état d'ébriété sur la voie publique.
- ☞ **Maltraitance** : souffrance physique, morale ou psychologique grave et/ou récurrente infligée à un enfant.
- ☞ **Mandat d'arrêt** : ordre donné à la force publique de rechercher l'inculpé et de le conduire à la maison d'arrêt indiquée sur le mandat, où il sera reçu et détenu.
- ☞ **Mandat d'amener** : ordre donné par le juge à la force publique de conduire immédiatement l'inculpé devant lui.
- ☞ **Mandat de comparution** : mise en demeure adressée par un magistrat instructeur à un inculpé de se présenter à la date et à l'heure indiquées par ce mandat.

- ☞ **Mandat de dépôt** : ordre donné par le juge au surveillant- chef de la maison d'arrêt de recevoir et de détenir l'inculpé. Ce mandat permet également de rechercher ou de transférer l'inculpé lorsqu'il lui a été précédemment notifié.
- ☞ **Mariage forcé / précoce** : obligation faite à une personne de contracter un mariage contre son consentement.
- ☞ **Menace** : délit qui consiste à faire connaître à quelqu'un son intention de porter atteinte à sa personne, notamment verbalement ou par écrit, image ou tout autre moyen.
- ☞ **Mendicité** : fait pour quiconque qui ayant des moyens de subsistance ou étant en mesure de se les procurer par le travail, sollicite l'aumône par l'un au moins des procédés décrits par la loi.
- ☞ **Mutilation génitale** : fait pour quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation Nationale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen.
- ☞ **Ordonnance** : c'est une décision prise par un juge.
- ☞ **Outrage à agent** : toute parole, geste, menace, écrit ou dessins non rendus publics, ou encore par envoi d'objets quelconques tendant à porter atteinte à l'honneur ou délicatesse et visant tout officier ministériel ou tout commandant ou agent de la force publique.
- ☞ **Outrage public à la pudeur** : toute exhibition sexuelle ou tout autre acte intentionnel contraire aux bonnes mœurs accompli publiquement ou dans un lieu privée accessible aux regards du public, susceptible d'offenser la pudeur et le sentiment moral des personnes qui en sont les témoins involontaires.
- ☞ **Parricide** : meurtre des père et mère légitimes, naturels ou adoptifs ou de tout autre ascendant légitime.
- ☞ **Procès-verbal dressé** : retranscription par écrit d'un fait, d'une déposition ou d'un interrogatoire.
- ☞ **Racolage** : fait pour quiconque, par tout moyen, y compris la tenue vestimentaire ou son attitude de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou de promesse de rémunération.
- ☞ **Rébellion** : toute attaque ou toute résistance pratiquée avec violence ou voies de fait envers les fonctionnaires ou les représentants de l'autorité publique agissant pour l'exécution des ordres ou ordonnances émanant de cette autorité ou des lois, règlements, décisions judiciaires ou mandats de justice.
- ☞ **Recel de choses** : fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose ou des données informatiques, ou de faire office d'intermédiaire afin de les transmettre, en sachant que cette chose ou ces données informatiques proviennent d'un crime ou d'un délit. Constitue également un recel le fait, en connaissance de cause, de bénéficier, par tout moyen, du produit d'un crime ou d'un délit.

- ☞ **Réquisition à expert** : acte écrit par lequel l'on requiert la compétence d'une personne physique ou morale dans le cadre d'une enquête.
- ☞ **Séquestration** : fait de retenir une personne enfermée contre son gré en dehors de toute autorité légale en usant de violence, de ruse ou de menace.
- ☞ **Stellionat** : fait de s'approprier, d'aliéner, de vendre, d'échanger, d'hypothéquer ou d'engager un immeuble dont on savait n'être pas propriétaire ou encore de le présenter à dessein comme non grevé d'hypothèque ou aliénable.
- ☞ **Trafic d'armes** : fait, pour quiconque, sans autorisation légalement requise, de fabriquer, exporter, importer, détenir, céder, vendre ou acheter une arme à feu ou des munitions ou agit en tant qu'intermédiaire à la vente ou à l'achat ou est responsable du transport, du transit sur le territoire du Burkina Faso ou du transbordement d'une arme à feu ou de munitions.
- ☞ **Trafic de stupéfiant** : fait pour quiconque d'importer ou d'exporter de manière illicite des stupéfiants.
- ☞ **Trafic d'influence** : fait, pour quiconque de promettre, offrir ou accorder à un agent public ou à toute autre personne, directement ou indirectement, un avantage indu, afin que ledit agent ou ladite personne use de son influence réelle ou supposée en vue d'obtenir d'une administration ou d'une autorité publique, un avantage indu pour l'instigateur initial de l'acte ou pour toute autre personne.
- ☞ **Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle** : désigne le recrutement, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par le recours à la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilités ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation
- ☞ **Usage de fausses monnaies** : fait pour quiconque de participer à l'émission, l'utilisation, l'exposition, la distribution, l'importation de signes monétaires contrefaits, falsifiés, altérés ou colorés.
- ☞ **Usage illicite de stupéfiant** : désigne l'usage des drogues interdites et l'usage hors prescription médicale des autres drogues placées sous contrôle sur le territoire national.
- ☞ **Usure** : tout prêt ou toute convention dissimulant un prêt d'argent consenti, en toute matière, à un taux effectif global d'intérêt excédant à la date de sa stipulation, le taux de l'usure déterminé par le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest africaine.
- ☞ **Usurpation de titre** : fait pour quiconque, sans titre de s'immiscer dans des fonctions publiques, civiles ou militaires, pour accomplir un acte de ces fonctions.
- ☞ **Vagabondage** : fait pour quiconque trouvé dans un lieu public ne peut justifier d'un domicile certain, ni de moyens de subsistance et n'exerce ni métier ni profession.

- ☞ **Viol** : acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise.
- ☞ **Violation de domicile** : fait pour quiconque, de s'introduire ou tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui par fraude, à l'aide de menaces ou de violences contre les personnes ou les choses.
- ☞ **Violences et voies de fait** : fait pour toute personne de volontairement porter des blessures ou des coups ou de commettre toute autre violence si ceux-ci n'ont occasionné aucune maladie ou une incapacité de travail ou s'ils ont entraîné une incapacité de travail personnel inférieure ou égale à sept jours.
- ☞ **Vol aggravé** : vol commis avec des circonstances aggravantes limitativement énumérés par la loi.
- ☞ **Vol** : soustraction frauduleuse de la chose d'autrui.

Liste de participants

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts ou E-mail
01	OUEDRAOGO Ahmed	SG/MSECU	-
02	BARGO Lassana	DGESS/MSECU	-
03	KIEMTORE Charles	DGESS MSECU	kiemtcharli@gmail.com
05	KABRE Yves Patrick	DGESS/MSECU	yvespatrickkabre@gmail.com
06	DOUBARE Abdoulaye	DGESS/MSECU	doubareabdoulaye@yahoo.fr
08	BAYO Yaya	DGESS/MSECU	bayoyaya63@gmail.com
09	SAVADOGO Moussa	DGESS/MSECU	sawmoussa@hotmail.fr
10	OUEDRAOGO Ousmane	DGESS/MSECU	ousmalo@yahoo.fr
12	SAWADOGO/TOUGMA Claudine	DGESS/MSECU	claudinetougma1@gmail.com
13	SAWADOGO Edouard	DGESS/MSECU	edouardsawadogo038@gmail.com
15	MARE Rodrigue	INSD	76801641
18	OUEDRAOGO Amadé	EMGN	65800838
19	NANA Lawalou	DGPN	65127409
20	SOUDWEM/OUEDRAOGO Bibetta	DGESS/MSECU	71501141
21	ZONGO André	DPPSE	71290172
22	ZERBO Mamadou	DPPSE	76399169
23	SANDWIDI Kouka	DGSI	76607374
24	LEGMA Julien	BCLCC	72394016
25	OUEDRAOGO Issaka	BSIAT	78471679